

Assemblée Générale 2012 - 23 mars 2013

RAPPORTS DES DEPARTEMENTS, COMMISSIONS ET MISSION

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRES FÉDÉRAUX



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

SOMMAIRE

- VIE FEDERALE
 - INFORMATIQUE
- DIRECTION TECHNIQUE
- HAUT NIVEAU
- DEPARTEMENT HABITABLE
 - COMMISSION MATCH RACING
 - COMMISSION MONOTYPE
 - COMMISSION INTERSERIES
- DEPARTEMENT VOILE LEGERE
 - COMMISSION WINDSURF
 - COMMISSION CATAMARAN
 - COMMISSION DERIVEURS ET QUILLARDS DE SPORT
 - COMMISSION VOILE RADIOCOMMANDEE
- COMMISSION JEUNES
- COMMISSION SPORT EN ENTREPRISE
- COMMISSION HANDI VOILE
- COMMISSION FEMININE
- DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT
- COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE
- COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE
- JURY D'APPEL
- RELATIONS INTERNATIONALES
- COMMISSION MEDICALE
- MISSION FORMATION
- COMMISSION SECURITE

VIE FEDERALE

*Jean-Claude MERIC
Secrétaire Général*

Cette année 2012 a constitué la dernière année du mandat pour cette olympiade en vue de la réalisation des objectifs généraux définis il y a 4 ans par le projet politique du Bureau Exécutif et du Conseil d'Administration. Je rappelle que les objectifs majeurs de la Vie Fédérale étaient avant tout d'être une administration efficace au service de ses membres, de leurs dirigeants, et des licenciés de la Fédération, et travailler à l'augmentation de notre nombre d'adhérents et de licenciés.

La Vie Fédérale a également poursuivi en 2012 son implication dans les deux nouveaux grands projets stratégiques du mandat : l'intégration de l'offre voile au cœur de l'économie numérique, et la modernisation de nos outils et de notre mode de communication vers le grand public.

Nous avons bien évidemment continué à assurer nos missions « traditionnelles » et essentielles, à savoir la gestion de l'administration et du siège fédéral, du personnel de la Fédération, des finances et de manière plus générale l'ensemble du volet administratif de notre activité.

Ce rapport d'activité de l'année 2012 reprend donc comme une évidence la même structure formelle que celui des années précédentes, afin de vous présenter l'activité de l'année écoulée mais dans la perspective des quatre années de l'exécution du projet politique de ce mandat qui a maintenant pris fin avec l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration élu en décembre dernier.

I / Une administration efficace au service de ses membres, de leurs dirigeants, et des licenciés de la Fédération**L'objectif fondamental : augmenter l'adhésion à la FFVoile**

L'augmentation du nombre de nos licenciés, et donc de nos pratiquants, constitue un des objectifs principaux de la FFVoile commun à toutes les composantes de la Fédération.

Le mandat présente une progression globale par rapport à 2008 (hors licences temporaires non comptabilisées par l'Etat jusqu'ici) d'un peu plus de 4,4% [4,1 % avec les licences temporaires] du nombre de licences délivrées, ce qui représente une progression non négligeable sur la mandature, malgré une année 2012 difficile, sur laquelle je reviendrai.

Sur ces 4 années, il faut particulièrement nous réjouir des 7 % de progression de nos licences clubs FFVoile, les licences clubs jeunes culminant quant à elles à plus de 18 % de progression ce qui représente une très grande satisfaction puisque ces licenciés sont l'avenir de notre Fédération.

La licence passeport voile progresse également de 3,33 % sur l'olympiade et seules les licences temporaires stagnent (malgré une année 2012 profitable).

Notre volonté commune d'une part, de simplifier l'ensemble du dispositif de délivrance des licences club comme du passeport voile (informatisation, envoi de mail/fax pour prise de licences groupées,) et d'autre part, de mettre en place des expérimentations avec certaines ligues ont, nous le croyons, participé à cette augmentation de nos licences.

Nous restons persuadés que c'est bien en nous fixant des objectifs communs partagés localement que nous pourrions continuer à croître en nous appuyant sur la dynamique des territoires.

		2008	2009	2010	2011	2012
Adultes		58240	59335	60640	61084	60297
Jeunes		17503	18944	20795	20564	20766
	S/Total L.C. FFVoile	75743	78279	81435	81648	81063
	Variation	-0.19%	3,33%	4,03%	0,26%	-0,72%
Passeports voile		15790	16863	15755	9090	8849
Passeports régionalisés		167043	170546	173267	183384	180072
	S/Total L.E. FFVoile	182833	187409	189022	192474	188921
	Variation	1.19%	2,50%	0,86%	1,83%	-1,85%
Temporaires 1 jour		16754	16128	16316	17399	17642
Temporaires 4 jours		5364	4969	5059	4250	4536
	S/Total L.T. FFVoile	22118	21097	21375	21649	22178
	Variation	-5.00%	-4,60%	1,32%	1,28%	2,44%
TOTAL		280694	286785	291832	295771	292162

Si les chiffres globaux sur l'olympiade sont bons, l'année 2012 a connu en revanche une baisse du nombre de licences par rapport à 2011, pour les licences Club FFVoile (- 0,7%) et les licences passeports voile (- 1,8 %). Nous pouvons le regretter mais la période actuelle de crise économique a indubitablement eu des conséquences sur une industrie du loisir au sens large qui est la nôtre, et sur le pouvoir d'achat de nos clients.

Une bonne nouvelle néanmoins pour l'année 2012 au niveau des licences temporaires avec une progression de 2,4%, en partie due aux conventions de forfait mises en place avec des clubs organisateurs de grands rassemblements de masse.

Ces conventions de forfaits, tout comme ces expérimentations licences avec les ligues, nous offrent indubitablement des marges de progression puisqu'elles permettent d'apporter des réponses adaptées aux cas particuliers qui nous sont expliqués par le terrain et il convient pour l'avenir d'en faire la promotion auprès de nos structures. Rappelons également qu'elles sont un gage pour les signataires d'être parfaitement en règle avec la réglementation fédérale sur les licences.

De même, notre progression passera également par :

- le respect strict de nos textes qui imposent de licencier les membres des clubs et l'ensemble des participants aux compétitions,
- la mise en place de moyens techniques et humains par la FFVoile et ses organes déconcentrés pour aider à la gestion des clubs, à la fois dans leur activité annuelle traditionnelle, notamment au cas particulier par la simplification comme en 2012 des dispositifs liés aux licences [Cf.la vie Fédérale au service des clubs et ses dirigeants], et d'organisateur d'événements ponctuels.

Une administration efficace au travers d'une gestion rigoureuse

La gestion administrative et financière est l'une sinon la tâche fondamentale de la Vie Fédérale, notamment dans le cadre de la gestion du siège fédéral à Paris. Ce travail de gestion, qui permet d'accompagner les objectifs et les projets de la FFVoile dans le respect de son fonctionnement statutaire et de ses contraintes en matière de ressources humaines et financières a été, de mon point de vue, parfaitement réalisé en 2012 et tout au long des quatre dernières années notamment.

En 2012, nos finances sont à nouveau très saines et présentent tout comme ces quatre dernières années sans exception un résultat d'exploitation bénéficiaire. Notre vigilance dans la maîtrise des charges en période de grande difficulté économique, l'optimisation de nos moyens et le sérieux de toutes nos équipes dans la gestion budgétaire de leurs actions, nous a permis de dégager les marges de manœuvre nécessaires à la mise en place des investissements inhérents à nos projets stratégiques.

L'augmentation de nos fonds propres qui ont évolué chaque année positivement, à la fois grâce à nos bons résultats et notamment en raison de la plus-value latente de notre immeuble à Paris, ne s'inscrit pas dans une logique de thésaurisation, mais dans un double souci de toujours pouvoir se dégager des capacités d'investissement et d'avoir une marge de sécurité en cas de difficulté économique conjoncturelle.

La gestion dynamique de nos Ressources Humaines a constitué un enjeu majeur et, je dois le reconnaître, un peu nouveau au cours de ce mandat. Nous avons pris entièrement conscience de la nécessité, en tant qu'entreprise de plus de 50 salariés, de professionnaliser notre approche des RH avec une réglementation contraignante et complexe, mais aussi de mettre en place une démarche sociale performante pour le bien-être de nos salariés (mutuelles, plans d'épargne entreprise...). A cet égard, 2012 s'est inscrit dans le droit fil des années précédentes.

L'énergie consacrée à la gestion des Ressources Humaines a donc été importante au cours de l'année 2012. La mise en place de projets toujours plus nombreux et plus complexes impose de professionnaliser nos équipes et de les renforcer dans certains domaines stratégiques et transversaux (informatique, RH, Finances et comptabilité, juridique...).

Le siège fédéral, que j'ai cité précédemment comme un de nos principaux atouts, nous a permis tout au long de ce mandat d'assurer avec succès l'ensemble des obligations institutionnelles de la FFVoile et a également constitué notre point d'appui pour nos relations avec le monde de l'entreprise, des organisations de courses et plus généralement des acteurs professionnels et institutionnels de la voile. Nous devons continuer à investir pour que notre siège reste un espace de travail moderne et fonctionnel, au service de notre activité et susceptible d'accueillir toutes les composantes du monde de la Voile.

Au niveau institutionnel, il est à signaler qu'à la demande du Ministère chargé des sports, nous avons organisé dès cette année 2012 l'Assemblée Générale électorale de la Fédération et non comme par le passé lors de l'année suivant l'année des Jeux Olympiques. Cette Assemblée Générale s'est déroulée dans très bonnes conditions d'organisation et a permis de procéder à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration pour la prochaine olympiade.

Nous avons continué en 2012 de faire reconnaître notre expertise auprès des différents organisateurs d'épreuves et/ou de classes professionnelles. Notre compétence, maintenant unanimement reconnue, continue d'être recherchée et a permis de générer des ressources nouvelles.

Enfin, je préciserai dans ce chapitre « administration efficace » que nous avons grandement contribué, par notre participation active, à la mise en place de réunions de partage entre les différentes fédérations afin de mutualiser nos expériences/nos charges dans les différents domaines de l'administration des Fédérations car il est évident que, regroupés, nous n'en serons que plus forts et plus performants.

Je renouvelle encore une fois tous mes remerciements à l'équipe de la Vie Fédérale pour leur professionnalisme, leur dynamisme et leur force de proposition, mais aussi à l'ensemble des permanents de la FFVoile puisque chacun apporte sa pierre à l'édifice.

La Vie Fédérale au service des clubs et de ses dirigeants

Les services aux clubs et à nos dirigeants font partie de notre ADN et constitue bien évidemment un objectif fondamental de la Vie Fédérale afin de les aider dans leur gestion quotidienne.

Nos services dans des domaines aussi variés que les licences, les affiliations, le juridique, l'informatique...procurent, tout au long de l'année depuis quatre ans et même beaucoup plus encore, des renseignements et analyses aux clubs qui en font la demande, que cela soit par téléphone, par e-mail ou par courrier.

Nos outils de gestion sont maintenant exclusivement disponibles sur des supports numériques : guide du dirigeant numérique, publications électroniques sur notre site web etc..... Nous devons continuer à réfléchir pour que la transmission des décisions institutionnelles et sportives prises par les organes de direction de la Fédération vers le terrain soit encore sensiblement améliorée. Mieux communiquer, notamment en interne, n'est pas une tâche facile dans une structure de notre taille, mais cet enjeu est incontestablement un des enjeux majeurs de demain.

Nous avons renouvelé lors de ce mandat nos contrats d'assurance. Il a été décidé en 2012 avec application en 2013 l'augmentation des garanties d'assurance pour les clubs, leurs dirigeants et les licenciés, avec la mise en place également de nouvelles offres vraiment exceptionnelles. Je citerai notamment la mise en place définitive en 2012 pour effet immédiat en 2013 d'une RC hors navigation pour 2 € seulement, d'une assurance navigation en dommages, d'une assurance annulation de vos manifestations ou encore d'une assurance bateaux confiés ou loués dont la tarification intéressante peut être obtenue au cas par cas auprès de notre partenaire, le cabinet MADER.

La souscription de ces garanties optionnelles par les licenciés ou par les clubs se fait à partir des espaces clubs sur Internet ou sur l'espace licencié, tout comme le rachat de franchises ou la souscription des garanties complémentaires, et permet donc également d'accompagner notre action vers les supports numériques.

La Vie Fédérale, en collaboration avec la Mission Formation, a également poursuivi durant ce mandat et donc en 2012 le plan de formation de permanents salariés et de dirigeants bénévoles des clubs mis en place depuis 2007. Ces rendez-vous de fin d'année appréciés, sont maintenant un événement traditionnel pour nos clubs permettant ainsi un échange dans une logique de progression continue de notre fonctionnement en tenant compte au mieux des problématiques du terrain.

Nous avons également poursuivi de nombreuses actions de formation délocalisées dans les régions afin de former les permanents des clubs à la maîtrise du logiciel de back office AwoO et anticiper les besoins des clubs qui souhaitent adopter la solution e-commerce préconisée par la Fédération.

Enfin, comment ne pas souligner une nouvelle fois le succès du Top Club FFVoile qui voit la Fédération récompenser ses clubs les plus dynamiques à l'occasion d'une cérémonie organisée pour la deuxième fois maintenant au Salon Nautique de Paris (une première pour ce mandat) et qui a été particulièrement réussie. Avec un Président du Jury du Club de l'année du nom de Michel DESJOYAUX, des dotations toujours aussi importantes (100 000 €) malgré la crise et une fréquentation toujours plus forte. Cette cérémonie constitue la journée des clubs de la FFVoile afin de mettre en valeur le travail phénoménal et indispensable effectué tout au long de l'année. Cet événement est devenu, au même titre que la soirée des champions, un moment incontournable de la vie de la FFVoile.

La modernisation de nos titres et la simplification de nos outils

Ce mandat a vu la mise en place effective de la licence dématérialisée, à savoir une licence disponible comme un simple support numérique et accessible via l'espace licencié sur le site de la FFVoile, un smartphone etc... Cette « révolution culturelle » va incontestablement dans le sens du temps et de l'utilisation des nouvelles technologies, même si nous proposons toujours la licence classique papier.

L'informatisation de la licence Passeport Voile (Ex enseignement), les clubs pouvant saisir directement les licences sur Internet sans avoir à remplir les carnets à souche, a été quasiment totalement systématisée en 2012 avec un succès indéniable. Cette saisie informatique permet à la FFVoile de mieux répondre à la demande du ministère chargé des sports en disposant d'une base de données informatisée de nos licences passeports, mais permet également aux clubs d'améliorer leur communication vers leurs clients via les nouveaux supports de communication numérique.

A cet égard, la mise en place de nouveaux outils qui permettent d'éviter la double saisie pour les clubs s'est faite de telle manière que ces derniers ont pu transmettre leurs données au fichier fédéral en utilisant leur mode de saisie traditionnel, ce qui n'a pas occasionné de rupture dans les habitudes de travail.

En outre, plusieurs clubs nous ont fait part de souhaits d'évolution et/ou de modification de ce programme expérimental fédéral et la FFVoile a pu procéder à divers développements (possibilité d'extraire sous une feuille Excel, de différer la saisie des passeports voile sous certaines conditions, de réduire le nombre d'écrans de saisie pour un gain de temps significatif) pour répondre à leurs demandes.

Vous le voyez nous n'avons cessé de varier nos outils pour mieux répondre à vos attentes et simplifier vos démarches tout en respectant nos propres contraintes et nous permettre tous de mieux communiquer vers nos membres, stagiaires et licenciés.

La communication de la FFVoile

La période de grave crise économique ne favorise pas la signature de partenariats d'envergure nationale en termes financiers mais nous continuons et continuerons de travailler d'arrache-pied pour remédier à cette situation.

Nous avons ainsi pu en 2012 renouveler un accord pluriannuel avec le Groupe des Banques Populaires qui est notre partenaire officiel et principal depuis de très nombreuses années. Ce renouvellement nous renforce dans l'intérêt de notre Fédération et de nos activités pour l'un des acteurs importants du monde économique français et doit nous renforcer dans notre volonté de conclure d'autres accords de partenariats ambitieux.

L'année 2012 a été la première année de mise en œuvre du contrat de partenariat avec Volvo France, avec des actions de communication centrées essentiellement sur la sécurité, la pratique habitable monotype et notamment le circuit du Championnat de France de Course au Large en Equipage et l'Equipe de France de Voile. Ce nouveau partenariat doit continuer à se décliner au cours des années futures.

La mise en place d'un nouveau logo en toute fin d'année 2012, ainsi que sa déclinaison au travers d'une charte graphique complète, doit nous aider avec une offre marketing appropriée pour la mandature 2013 – 2016, pour développer nos partenariats futurs indispensables à notre fonctionnement.

En 2012, comme tout au long du mandat, le travail du service communication s'est poursuivi dans le cadre des cofinancements pour vous proposer des gammes de produits intéressants permettant de dynamiser la vie de vos clubs.

Ce mandat a également connu le retour de la FFVoile au Salon Nautique de Paris, à la satisfaction de l'ensemble des acteurs du monde de la voile et du nautisme. Le stand fédéral a permis, d'une part bien sûr d'accueillir le grand public, mais également les clubs et les licenciés sur ce qui constitue leur stand.

La mise en avant de nos Equipes de France, qui sont nos véritables ambassadeurs pour la promotion de notre sport, a bien sûr été relayée tout au long de l'année grâce au suivi média effectué par le service communication de nos coureurs en Voile Olympique et en Funboard notamment. Les Jeux Olympiques de Weymouth, qui ont été particulièrement difficiles pour nos coureurs en termes sportifs, n'a malheureusement pas permis de tirer toute la quintessence du travail effectué en la matière.

Pour conclure sur ce point, je me réjouis à nouveau du succès toujours continu de la Soirée des Champions, qui a encore connu en 2012 un record d'affluence et obtenu des retours médiatiques sans précédent, et qui est devenu l'évènement de référence dans les cadre des manifestations diverses qui se produisent pendant la semaine du Nautic.

La communication interne vers nos clubs et nos licenciés se doit d'être encore améliorée et je pense que cet enjeu sera l'un des enjeux les plus déterminants du et des mandats à venir quelle que soit l'équipe en place. Nous devons pleinement profiter des nouvelles technologies de l'information. Le mandat qui s'achève a vu la FFVoile présente sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) ce qui représente un investissement humain non négligeable. Il faudra vraisemblablement accentuer nos efforts en cette matière liée aux nouvelles technologies, car l'inertie dans la transmission de l'information vers le terrain continue malgré tout à être trop importante.

II La mise en place continue de nouveaux grands projets

La poursuite de l'intégration de l'offre voile au sein de l'économie numérique

La mise en place et le lancement opérationnel de la plateforme AwoO sport, développée en collaboration totale avec la société Partner Talent, a constitué l'un des projets majeurs de ce mandat.

Au bout de 2 années d'utilisation, AwoO a démontré son efficacité et a répondu parfaitement aux attentes des premiers utilisateurs.

A la fois un logiciel gratuit de Back office de gestion simple, ergonomique et efficace, qui permet à ses utilisateurs de pouvoir simplement gérer leurs activités, cette solution permet également de proposer en temps réel leur offre sur le web via leur site Internet et via une page marchande générée automatiquement, mais également sur d'autres sites distributeurs tel le nouveau site Internet grand

public de la FFVoile www.fairedelavoile.fr et/ou les sites des diffuseurs économiques que sont notamment les organismes touristiques.

Coté Back office de gestion, notre partenaire Partner Talent, développeur de l'offre AwoO, n'a eu de cesse de mettre à votre disposition de nouvelles fonctionnalités répondant à grand nombre de vos demandes et vos besoins pour faire un parfait outil de gestion de nos produits.

Cette multidiffusion de l'offre de nos produits et services nous permet de développer un réseau de vente global au niveau national avec des ramifications régionales et départementales. A cet égard, AwoO a permis de renforcer notre réseau de clubs et doit permettre à chacun de progresser individuellement.

Cette multidiffusion doit nous permettre de gagner de nouveaux clients dans une économie touristique dont plus de 70% du chiffre d'affaires se fait sur le web. Nous devons encore travailler pour faire notre révolution culturelle et briser nos vieilles habitudes de travail, notamment accepter l'idée que nous devons reverser à l'opérateur une fraction de notre chiffre d'affaires. A cet égard, je rappelle que les montants de commission demandés par AwoO sont très faibles par rapport à ceux que l'on retrouve traditionnellement dans l'économie numérique, et surtout il faut considérer cette commission comme l'investissement nécessaire à la conquête de nouveaux clients.

Dans un contexte d'indéniable difficulté financière que rencontreront nos collectivités locales pour les années à venir, et qui ne pourront pas continuer à nous aider avec la même ampleur, capter de nouveaux clients, c'est pérenniser et renforcer notre croissance, nos fonds propres et donc notre indépendance. J'ajoute enfin qu'AwoO doit nous aider à repenser notre offre en l'intégrant dans l'offre économique plus globale d'une ville ou d'un territoire.

En 2012, plusieurs dizaines de clubs ont franchi le pas, et il nous faut encore plusieurs centaines de clubs faisant le choix de cette nouvelle forme de commercialisation de leurs activités afin que nous présentions une offre globale sur le plan national, à l'heure où le e-commerce continue à afficher une croissance à deux chiffres au sein de notre population.

A ce titre, si de plus en plus de clubs rejoignent le réseau AwoO, nous sommes tout de même contraints d'avouer une certaine déception, puisqu'au regard des investissements très importants de la FFVoile nous étions en droit d'attendre une plus forte mobilisation de nos structures affiliées. Cela ne remet évidemment pas en cause notre engagement, mais il est nécessaire d'encore plus se mobiliser en ce domaine d'avenir pour notre sport.

En 2012, la Fédération a encore investi dans le développement de trois modules, dont certains sont déjà livrés ou en passe imminente de l'être, et qui doivent permettre aux clients d'AwoO : de gérer les adhésions notamment en ligne, gérer les formules groupes, et dernièrement gérer l'inscription et la promotion de leurs régates via AwoO et notamment la préinscription automatisée en ligne.

La FFVoile a donc considérablement investi durant ce mandat pour développer un outil devant permettre l'intégration de nos clubs et de nos activités dans les schémas économiques de vente en ligne, à l'heure actuelle extrêmement majoritaires dans le secteur des loisirs touristiques. Car ne nous trompons pas : c'est en intégrant ce secteur essentiel pour l'économie française que nous pourrons commercialiser au mieux et vers le plus grand nombre l'ensemble de nos produits.

La mise en place d'un site Internet Grand Public

www.fairedelavoile.fr est maintenant depuis deux ans le site grand public des activités des clubs de voile, site qui nous était réclamé depuis de très nombreuses années et qui a vu le jour durant ce mandat.

Il n'a pas vocation à présenter la Fédération ni son fonctionnement, mais bien à présenter le sport de la voile, les supports, les différents types d'activité et surtout les activités et les clubs de la Fédération.

Vous êtes référencés sur ce site via un moteur de recherche simple, avec une page dédiée que vous pouvez très simplement individualiser avec vos photos et vos vidéos mettant en avant votre structure.

Ce site est un site d'information mais surtout de commercialisation de l'offre voile paramétré directement sur la plateforme AwoO en faisant remonter en temps réel toute l'offre de ses clients. En utilisant AwoO, vous avez donc la certitude d'être présent sur ce site de référence de l'offre de voile, ce qui j'en suis certain, doit vous amener dans un futur proche une nouvelle clientèle.

Je vous rappelle que nous présentons également tous les clubs de manière individuelle avec un lien vers leur site web, mais il est évident qu'en utilisant AwoO, vous vous assurez une présence commerciale infiniment plus forte sur le nouveau site de la Fédération.

Si ce site a le mérite d'exister, nous avons souhaité lui consacrer en 2012 de nouvelles ressources humaines dédiées à l'amélioration de son référencement d'une part, et à la constitution d'un moteur cartographique/géographique performant regroupant offres et clubs d'autre part ; ce site devant devenir le média incontournable de l'offre voile en ligne. Le projet est en cours et un investissement supplémentaire est mis en place en début 2013 pour s'assurer du plein succès de ces évolutions.

III Conclusion de l'année et du mandat

Ce dernier mandat a de mon point de vue permis la solidification de notre activité traditionnelle, caractérisée essentiellement par l'augmentation globale du nombre de licences et le développement de projets permettant d'ancrer la FFVoile au cœur des évolutions de notre société et des nouvelles habitudes des citoyens (e-commerce, développement de l'informatisation avec l'équipement des ménages....).

Il y a encore beaucoup à faire mais la FFVoile n'a pas manqué son implication en ces domaines pour l'avenir de notre développement. Il faut maintenant transformer l'essai et souhaiter la mobilisation de tous car tout notre investissement aura été vain sans une appropriation par les clubs et dirigeants de ces moyens modernes.

Pour la Vie Fédérale, tout l'enjeu réside également dans le fait de faire d'une administration une plateforme de services tournée vers l'ensemble des différentes composantes internes et externes du siège fédéral pour aider à porter des projets abordés de manière transversale, les analyser et les évaluer.

Cette tâche est difficile – peu d'administrations y parviennent d'ailleurs- mais je pense que nous avons fait des pas importants dans la bonne direction et dans le développement de la Fédération.

Je remercie à cet effet l'ensemble des intervenants qui ont œuvré pour cette réussite, tant les élus que les permanents, tant les intervenants du siège que du terrain, et espère que cet effort de production collaborative s'intensifiera encore au cours des prochaines années.

INFORMATIQUE

Dominique TINCELIN

Nous sommes aux côtés des autres services pour les soutenir dans leurs actions quotidiennes : remise des titres fédéraux, gestion financière, collecte des labels et édition des chiffres clés, établissement du calendrier des compétitions et calculs des classements nationaux, édition des diplômes d'Assistant Moniteur de Voile, gestion des calendriers d'arbitrage nationaux et régionaux, inscription sur les listes de haut niveau, suivi des sportifs de haut niveau, calcul des pouvoirs des votants à l'Assemblée Générale, etc...

En plus de ces actions spécifiques à chaque secteur, le service informatique assure des fonctionnalités plus générales comme : garantie d'un poste de travail efficient, accès à l'internet, système de fichiers centralisé et sauvegardé, gestion du courrier électronique et des calendriers partagés, entretien et évolution de la base de données fédérale.

Enfin, nous assumons l'aide dispensée aux structures et aux différentes entités fédérales pour l'utilisation des outils informatiques.

Le service assure également la coordination/assistance informatique sur les épreuves majeures de la FFVoile : SOF Hyères et Championnats de France.

Les actions réalisées cette année sont essentiellement centrées sur l'exploitation des solutions existantes : 1 500 programmes fonctionnent quotidiennement sur le WEB et en interne. Ils s'appuient sur une nouvelle version de la base de données qui a évolué en 2012, permettant un meilleur temps de réponse.

Cependant, quelques nouveaux logiciels ont vu le jour cette année :

- vente de licence par la plate-forme d'e-commerce
- site grand public www.fairedelavoile.fr
- Suivi Individuel du Sportif :
 - gestion des athlètes dans les centres d'excellence
 - informations sur les examens médicaux réalisés ou restants
 - suivi sportif avec analyse de performance
 - restructuration du processus de détection des sportifs
- programme OSIRIS, permettant une gestion de la jauge habitable
- mise en place du calendrier national des formations
- Amélioration de l'espace de gestion des clubs avec la géolocalisation et quelques informations spécifiques complémentaires
- Prise en compte de retours des expérimentations liées à l'informatisation des Passeports Voile.

La charge de bon fonctionnement de l'ensemble du périmètre fonctionnel de notre service est aujourd'hui le suivant :

- ✓ Délivrance des titres fédéraux par les clubs via l'Internet
- ✓ Gestion des mouvements comptables, encours club et compensation bancaire
- ✓ Gestion des 2000 utilisateurs et ayants droits
- ✓ Calcul et édition des tableaux de synthèse, comptage des licences par clubs, CDVoile et Ligue
- ✓ Production du décompte des voix et pouvoir de vote aux assemblées générales
- ✓ Etablissement du calendrier sportif des 8500 épreuves regroupées en 3500 compétitions
- ✓ Mise à disposition du logiciel FReg de classement de régates et des fichiers associés
- ✓ Réception et traitements des résultats de compétition

- ✓ Etablissement des classements nationaux (des classes, des clubs, de la FFVoile)
- ✓ Etablissement du calendrier d'arbitrage national : formulation des vœux et désignation des arbitres avec expédition des plannings aux clubs et arbitres
- ✓ Etablissements des chiffres clés via les labels : recensement des services proposés par les clubs, des ressources humaines, matérielles et financières
- ✓ Constitution des listes des sportifs de haut niveau, avec candidatures saisies par les sportifs, consolidation médicale, validation par la DTN et transmission puis synchronisation avec le Ministère
- ✓ Délivrance des diplômes d'Assistant Moniteur de Voile
- ✓ Gestion des nomenclatures : bateaux, rating, structure, catégories, ...
- ✓ Suivi de la gestion FFVoile et de la convention d'objectifs : aide à la gestion au quotidien par synthèse et consolidation de la comptabilité fédérale.

A cela, ajoutons les opérations quotidiennes :

- la gestion des emails
- des sites Internet de la FFVoile (hébergement, noms de domaine, conception, maintenance, ...)
- du site WEB de la FFVoile
- des 60 postes de travail de la FFVoile
- de l'interconnexion à l'Internet
- la protection contre les malveillances
- les sauvegardes diverses et variées
- l'assistance aux utilisateurs : cadres techniques, ligues, CDV, clubs, etc...
- l'assurance de l'environnement de travail sur le siège.

La base de données FFVoile est constituée d'environ 7000 champs d'information répartis dans 300 tables, régis par 200 programmes SQL, tandis que 1500 programmes génèrent automatiquement les pages sur l'internet.

Cette énoncé à la Prévert cache l'équipe qui s'occupe activement de ce Système d'Informations, des machines qui l'hébergent et l'exploitent, et des personnels qui l'utilisent.

Cette équipe est constituée de :

- Dominique TINCELIN, dont le rôle est de présider aux destinées de ce système
- Philippe LEGRAND, responsable des Systèmes d'Information
 - anime son service
 - administre l'ensemble des logiciels fédéraux
 - administre la base de données
 - veille aux bons déroulements des projets informatiques
- Julien MARTIN, responsable de projets, se charge
 - d'analyser les besoins exprimés
 - de développer les solutions logicielles adaptées
 - de surveiller l'exploitation de nos informations
- Ilango BALA, chargé de
 - toute l'infrastructure matérielle informatique
 - de l'assistance aux utilisateurs
- Alexandra BERBERON assiste Ilango dans ses tâches
- Claire FAVILLIER n'est pas rattachée au service informatique. Son rôle de Webmaster la rend très proche de nous. C'est elle qui entretient notre site www.ffvoile.net

Le contexte :

2012, année des JO à Weymouth, mais aussi celle de la fin d'un fonctionnement avec peu de contraintes de moyens (humains et financiers).

C'est également grâce et en grande partie à notre ambition sportive très élevée sur ces 3 olympiades, que nous avons obtenu de telles ressources financières auprès notamment du Ministère de Tutelle.

Un total de 6 médailles issues des 3 dernières olympiades correspond à 46 % du total des médailles françaises en voile obtenues aux JO depuis 1972.

De même, le nombre de 100 % des séries qualifiées pour la France aux JO depuis 3 olympiades montre que nous évoluons bien parmi les meilleures nations mondiales.

Enfin, à l'indice PO (c'est-à-dire le classement de la nation par rapport au rang des finalistes aux JO, la France est 4^e Nation après avoir été 2^e en 2004 et 3^e en 2008.

La professionnalisation du sport de haut niveau s'intensifie, la France, en voile, se situant presque toujours dans les phases finales mais plus rarement sur les podiums au niveau sénior, néanmoins, en 2012, nous avons obtenu 23 podiums sur les mondiaux, les européens et les épreuves de World Cup... Il nous faudra encore plus intégrer l'atypie des coureurs dans nos fonctionnements, tout en élevant encore notre niveau de jeu sans aucune concession.

L'ambition comme moteur :

Même si l'objectif de 6 médailles n'a pas été atteint sur les JO avec une seule médaille de bronze pour Jonathan Lobert, il n'en reste pas moins vrai que la France a obtenu 5 places entre 4^e et 7^e donc aux portes du podium (4^e C Lecointre M Geron, 5^e J Bontemps, 6^e C Leroy et son équipage en MR et 6^e M Dyen / S Christidis, 7^e P Leboucher / V Garros).

Tout était donc possible mathématiquement, mais il fallait à tous les niveaux une exigence sportive sans faille, plus de volume de navigation, de foncier, revisiter sans concession ses fondamentaux, en fait, faire simple avec une envie décuplée à tous les niveaux. Je ne regrette pas d'avoir insufflé cette ambition depuis 12 ans de DTN car c'est le moteur de l'exceptionnel et les JO sont précisément dans ce registre.

Les performances de la voile française au plus haut niveau mondial sont bien là, notamment dans les courses océaniques où règne une forte empreinte ou la marque de fabrique de la voile française.

La simplicité et la clarté comme message :

La recherche systématique de la **simplicité** à tous les niveaux est recherchée car c'est à ce prix que nous réduirons les écarts avec le terrain et les pratiquants.

La formation comme tremplin :

La poursuite et le renforcement de la formation à tous les niveaux (moniteurs, entraîneurs, responsables de structures, coordonnateurs régionaux et nationaux...) aux nouveaux métiers, notamment de managers, pour mieux performer avec des relations humaines optimisées à tous les niveaux et pas seulement adossées au seul domaine de l'expertise technique.

Le Haut Niveau Globalisé est devenu une réalité émergente de la voile française dans sa diversité qui est également sa force à l'instar des parcours des athlètes aujourd'hui médiatiques comme ceux de François Gabard, Armel Le Cléac'h, Franck Cammas, Jonathan Lobert, Julien Bontemps, Antoine Albeau etc ...

Le travail de transversalité porte ses fruits. La recherche de formation et d'accompagnement des potentiels, plus que le financement direct aux participations d'épreuves, d'où le retrait de l'Equipe de France MR pour réaffecter les moyens sur la formation et la préparation sur aux modules de MR fondamentaux pour tous les coureurs (catamaran, MR, course en flotte, météo...).

Le Parcours de l'Excellence Sportive :

L'objectif étant bien de passer d'une logique de structure, à une logique d'accompagnement des potentiels imposant des changements de mentalité profonds.

Les résultats sont en forte progression chez les jeunes mais avec une difficulté à transformer et confirmer l'essai chez les seniors.

Malgré des dispositifs devant permettre la féminisation des effectifs avec la parité recherchée sur les stages de détection, nous devons encore plus optimiser notre effort sur la recherche et l'intégration des féminines, avec notamment la présence pour 2016 aux JO de 4 séries féminines aux JO : le 470, le laser, le 29 FX, la RSX et une série mixte en catamaran.

Concernant les Cadres d'état : 63 cadres en 2012 (par rapport à l'effectif de référence de 67). Une moyenne d'âge de presque 46 ans avec plus d'un tiers de moins de 40 ans. La difficulté à féminiser l'encadrement par manque de candidate. Un accompagnement individualisé et incitatif doit sûrement être privilégié pour renforcer leur recrutement dans les structures.

Dans un autre registre, les départs en retraite des cadres techniques d'état ne sont plus remplacés à ce jour.

La convention d'objectifs en 2012 fut dans la continuité de l'olympiade 2009-2012 avec des moyens importants mis à disposition pour porter un projet de qualité.

L'avenir risque d'être plus compliqué de par une baisse des subventions d'état annoncée et déjà mis en œuvre sur 2013 et la réorientation d'une partie des moyens sur le sport pour tous et le sport santé...

Enfin, la collaboration privilégiée avec l'ENVSN, que ce soit au niveau du centre multi ressources pour l'accueil des différents collectifs voile, des stages de détection, de la formation, de la recherche est toujours de grande qualité à tous les niveaux, et un point d'appui fort pour un sport à matériel et évoluant en milieu naturel comme la Voile.

HAUT NIVEAU

Philippe GOUARD

Points marquants :

Jeux Olympiques/Paralympiques

- **Médaille de Bronze : Jonathan Lobert**
- **9 séries finalistes**
- **2 places de 4^{ème} aux Jeux Paralympiques**

Monde Isaf Jeune (moins de 19 ans)

- **Une 2^{ème} place au classement des nations en Irlande avec 3 podiums individuels (2^{ème} en 420 et 29er et 3^{ème} en RSX).**

Résultats JO :

- **Jonathan Lobert : 3^{ème}**
- Camille Le Cointre et Mathilde Géron : 4^{ème}
- Julien Bontemps : 5^{ème}
- Emmanuel Dyen et Stéphane Christidis : 6^{ème}
- Claire Leroy, Marie Riou, Elodie Bertrand - remplaçante, Claire Pruvot : 6^{ème}
- Pierre Le Boucher et Vincent Garros : 7^{ème}
- Charline Picon : 8^{ème}
- Xavier Rohart et Pierre Alexis Ponsot : 9^{ème}
- Jean-Baptiste Bernaz : 10^{ème}
- Sarah Steyaert : 16^{ème}

Résultats Jeux paralympiques :

- Damien Seguin : 4^{ème}
- Bruno Jourden, Nicolas Vimont-Vicary, Eric Flageul : 4^{ème}

Podiums et résultats internationaux 2012 des délégations et collectifs nationaux de la Voile française :

 **Voile Olympique**

❖ **Championnats du monde Senior**

- **1^{er} RSX H : J. Bontemps**
- **2^{ème} 470 F : C. Le Cointre / M. Géron**
- **2^{ème} 470 H : P. Le Boucher / V. Garros**

❖ **Championnats du monde Senior paralympique**

- **1^{er} 2.4 : D. Seguin**

- ❖ **Championnats d'Europe Senior**
 - **1^{er}** **49er :** **M. Frei / Y. Rocherieux**

- ❖ **Coupe du Monde : 16 podiums**

- ❖ **Championnats du monde Jeune**
 - **1^{ère}** **RSX F : H. Noesmoen**
 - **1^{er}** **RSX H : L. Giard**
 - **2^{ème}** **RSX H : T. Goyard**
 - **3^{ème}** **470 H : S. Pelisson / N. Rossi**

- ❖ **Championnats d'Europe Jeune**
 - **1^{er}** **RSX H : T. Goyard**
 - **2^{ème}** **RSX H : L. Giard**
 - **2^{ème}** **470 F : M. Lemaitre / A. Retornaz**
 - **3^{ème}** **470 H : K. Peponnet / M. Corruble**
 - **3^{ème}** **Radial : P. Michon**

🚣 **Voile Légère (Moins de 19 ans et Catamaran Senior, HN Non olympique)**

- ❖ **Championnats du monde Catamaran Senior (HN Non olympique)**
 - **1^{er}** **F18 :** **O. Backès / M. Vandame**

- ❖ **Championnats du monde Junior Isaf**
France, 2^{ème} au classement des nations
 - **2^{ème}** **420 :** **G. Pirouel / V. Sipan**
 - **2^{ème}** **29er :** **L. Rual / T. Biton**
 - **3^{ème}** **RSX 8.5 H:** **M. Labat**

- ❖ **Championnats du monde**
 - **2^{ème}** **420 :** **G. Pirouel / V. Sipan**
 - **2^{ème}** **29er :** **L. Rual / K. Fisher**
 - **2^{ème}** **SL16 :** **T. Trebaol / C. Trebaol**

- ❖ **Championnats du monde jeune**
 - **3^{ème}** **RSX 8.5 H:** **M. Olmeta**

- ❖ **Eurosaf Jeune**
France, 3^{ème} au classement des nations
 - **3^{ème}** **420 (H) :** **E. Michal / P. Garreta**
 - **3^{ème}** **RSX 8.5 F:** **M. Jariel**

- ❖ **Championnats d'Europe Jeune**
 - **1^{er}** **420 (H) :** **G. Pirouel / V. Sipan**
 - **2^{ème}** **HC16 :** **A. Ogereau / M. Audinet**
 - **3^{ème}** **HC16 :** **S. Robert / R. Perron**

- ❖ **Championnats d'Europe**
 - **1^{er}** **29er :** **K. Fisher / Y. Jauvin**

🚣 **Inshore Match Racing**

- ❖ **Championnats d'Europe Match Racing**
 - **1^{er}** **PA Morvan et son équipage**

- ❖ **Championnats d'Europe Jeune Match Racing**
 - **1^{er}** **G. Pirouelle et son équipage**

Funboard

❖ **Coupe du monde Senior**

- **1^{er}** Slalom PWA (circuit Pro H) : A. Albeau
- **1^{ère}** Slalom PWA (circuit Pro F) : V. Arrighetti

Course au large

- ❖ **Détenteur du Trophée Jules Vernes (45 j) : L. Peyron et son équipage**
- ❖ **Vainqueur Volvo Ocean Race : F. Cammas et son équipage**
- ❖ **Vainqueur Kriss Ocean Race et Multi One championship : Y. Guichard et son équipage**

Les **enjeux de l'année 2012** étaient clairement définis :

La FFVoile s'investit aux côtés des athlètes pour les accompagner vers les pratiques habitables non olympiques, affirmées comme étant parmi les objectifs sportifs majeurs de la Fédération.

- conserver le leadership de la France dans la Course au large en solitaire,
- reprendre notre place au plus haut niveau international de la course en équipage :
 - en Match racing,
 - en course en flotte Inshore
 - en course au large en Equipage
- **fidéliser nos adhérents** et gagner de nouveaux pratiquants, toujours améliorer le service qualitatif au licencié,
- **Consacrer un effort très important** et particulier vers l'intérêt que porte notre **jeunesse** à la pratique en habitable, puis **détecter et rechercher l'excellence chez les jeunes en monotype**, course au large, en solitaire et en équipage, en les préparant à devenir les grands marins et skippers de demain.
- **concrétiser la pratique en flotte collective**, chez les jeunes, chez les adultes, en voile entreprise.

Un élément fort de cette année aura été la réflexion sur « **La réforme des championnats de France** » au travers d'une volontaire clarification des Univers de Sport de Compétition visant à une meilleure clarté de nos enjeux et des publics concernés.

Fidéliser, évaluer

Les pratiques de voile habitable représentent plus de 55% des compétiteurs de la Fédération. Elles constituent les forces tranquilles de nos licenciés en licence club.

En premier lieu quelques chiffres du nombre de coureurs classés dans la base de données, classement individuel de la FFVoile

- 13808 coureurs classés OSIRIS Habitable
- 4880 coureurs classés en IRC
- 8942 coureurs classés en pratiques monotypes.

Ces nombres ne sont pas cumulables entre eux.

Nous nous devons de saluer la réussite de « **L'Organisation du Système d'Information pour les Régates en Inter Séries** » :

L'OSIRIS Habitable se décline en atout majeur de la Fédération :

Le travail de fond assuré par la Commission Intersérie OSIRIS Habitable couvre un large spectre, depuis l'administration de la flotte des voiliers standards ou des voiliers personnalisés, « *Les missions de la commission Osiris habitable couvrent l'administration de flotte, la tenue à jour de la jauge standard, la réglementation des correspondances entre jauges, et l'animation sportive. Elles sont assurées par l'implication des délégués concernés, qui amène une forte décentralisation de la gestion* » D Pillons.

Cette vision propose, par l'ensemble des solutions apportées, de nombreuses réponses aux demandes et attentes de nos compétiteurs. Le service aux adhérents de nos clubs ou établissements devient de plus en plus performant et pertinent.

Le long et patient travail effectué avec le service informatique porte ces réponses : classements individuels nationaux, classements des skippers/bateaux par façade, certificats en ligne, mise à jour de Freg.

Sur le plan culturel, ce système empirique allie démarche de constats- observations et démarche scientifique.

Efficacité, équilibre, sont les valeurs portées par l'ensemble des acteurs, délégués régionaux et responsables nationaux de la commission Intersérie Osiris, qu'ils soient ici remerciés.

Équité, simplicité. L'autre pilier majeur de nos pratiques habitables est la compétition à armes égales, pratique de la compétition en temps réel par les acteurs de la **monotypie**.

Deux territoires d'évolution :

- L'Inshore, course en flotte, voiliers de propriétaires ou flotte collective sur parcours construits ou côtiers rassemblent une dynamique qui ne se dément pas.
- La Course au large et la Course Océanique confirment la forte présence de la France et son rôle de leadership, tant en solitaire qu'en équipage.

La commission Monotype doit être un espace de dialogue où les expressions des dirigeants de classe est un élément fondamental. La richesse des échanges entre les classes et l'équipe fédérale techniciens /élus de la FFVoile permet une bonne gouvernance et conforte les évolutions et la rigueur nécessaire à une bonne gestion sportive ; (règles de jauge, calendrier, grandes épreuves, gradation) en respectant les enjeux de la Fédération, titres de Champion de France, représentation internationale.

Le Championnat de France des Monotypes Habitable/ Grand Prix de l'Ecole Navale est bien implanté sur le week-end de l'Ascension et connaît un succès grandissant, notre partenariat avec la Marine Nationale se renforce. Les titres ont été décernés en J80, Open 5,70, Corsaire, Seascope. Il nous faudra développer un événement méditerranéen pour les monotypes à l'automne.

La classe J80 poursuit son fort développement et nous espérons des résultats au championnat du monde à Marseille en 2013, ainsi qu'au championnat du Monde des SB20 à Hyères. Les championnats du Monde 2012 démontrent des potentialités dans ces deux séries.

Le partenariat avec la classe Figaro pour le Championnat de France de Course au Large en Solitaire à confirmer le talent de Yann Eliès sur le Figaro, et a permis de sacrer un jeune Champion de France, Morgan Lagravière.

L'arrivée d'ASO aux commandes du Tour de France à la Voile relance celui-ci et le Championnat de France de Course au large en Equipage. Le team TPM skipperé par Fabien Henry domine la saison en réalisant un grand chelem. Le département habitable de la FFVoile est très impliqué dans la gestion de la classe IM34CA, cet engagement lui permet de développer ses qualités d'expertises auprès de l'ensemble des classes.

La création du Championnat de Course au large Mini 6,50 aura rassemblé plus de 100 compétiteurs classés sur les 3 compétitions retenues, l'engagement de la classe Mini 6,50 comme nouvelle classe conventionnée est un réel plaisir.

La Jeunesse, détecter et rechercher l'excellence

Le championnat de France Espoirs Glisse sur Open 5,70 a rassemblé 34 équipages, 11 ligues représentées pour 8 ligues porteuses de projet. Ce support sert d'entrée pour les jeunes dans la pratique habitable et les ligues devraient, dans la politique de développement avec le sport scolaire et universitaire, s'y intéresser.

Le championnat de France Habitable Flotte Collective First 7,5, disputé dans des conditions ventées, a permis de démontrer la qualité des équipages et de confirmer les meilleurs. Il sera concouru en 2013 en Longtze.

Beaucoup étaient membres du **Collectif espoir Course au large en Equipage**. Le travail de collaboration entre la FFVoile et l'ENVSN sur le Collectif s'est poursuivi cette saison avec des objectifs clairs. Le travail réalisé avec les deux voiliers M34 Côtes d'Armor et Bred la Normandie s'est avéré positif.

L'évolution des financements des collectivités territoriales nous laisse présager un avenir compliqué. Des projets du collectif en J80 et SB 20 seront soutenus et encadrés.

Le match racing a confirmé le bon niveau des Français sur le plan international, Pierre Antoine Morvan champion d'Europe 3^{ème} mondial, se confirme en leader national, avec la révélation de Guillaume Pirouelle Champion d'Europe Jeune.

Les championnats de France Open et Jeune confirment le bel intérêt des équipages.

Dans l'évolution des formats de la Coupe de l'Amérique, le département a organisé et financé deux stages de match race en multicoques à la Grand Motte. Ceux-ci étaient ouverts en transversalité aux meilleurs régatiers de toutes les formes de pratique. Ils ont connu un vif succès. Les places étaient comptées !!

Nous souhaitons pour le nouveau mandat que les commissions soient plus opérationnelles et force de proposition pour continuer à :

Recréer et animer un réseau avec les commissions sportives des ligues :

- **Une ligue, une commission sportive, un représentant Habitable référent**
- **Une ligue, un cadre/une personne maîtrisant les enjeux de l'Habitable**

Créer un moment de rencontre avec les ligues pour mettre en cohérence le projet Habitable régional et national

Revisiter et reconnaître le réseau de CEN et des CER pour une plus forte implantation sur le territoire national dans le domaine de l'Habitable.

Echanger et construire la pratique féminine avec la commission féminine sur la base de l'expérience des réussites réalisées à ce jour.

Nous avons plaisir à féliciter Franck Cammas et son équipage de Groupama pour la superbe victoire à la Volvo Océan Race, sans oublier Loïc Peyron pour sa fantastique cavalcade autour du Monde sur le trimaran Banque Populaire. Ils nous ont fait rêver

On ne réussit qu'une seule chose, on réussit ses rêves." *Jacques Brel*

COMMISSION NATIONALE MATCH RACING

Jean-Pierre CORDONNIER

2012 une belle saison de Match Racing pour la France !

Au classement mondial : Pierre-Antoine Morvan (SR Vannes) (3^{ème}), Mathieu Richard (APCC) (18^{ème}) et Damien Lehl (APCC) (55^{ème}). François Morvan (SR Vannes) vient s'intercaler entre Mathieu et Damien à la 40^{ème} place.

Pierre Antoine Morvan finit 6^{ème} du World Match Racing Tour – Classement du Championnat du Monde ISAF de la discipline, et gagne le titre de Champion d'Europe de Match Racing Open.

Autre fait marquant, sur le Championnat d'Europe Jeune de Match Racing (moins de 23 ans) qui, pour sa 2^{ème} édition, a vu le sacre de Guillaume Pirouelle (SNPHavre) et son équipage.

Côté féminin, Claire Leroy maintient sa position de première française au classement mondial ISAF (2^{ème}). Julie Bossard (CMV St Brieuc), est 14^{ème}. Même si Claire Leroy (SN St Quay Portrieux) et ses équipières se sont battues vaillamment pour défendre les couleurs Françaises aux Jeux Olympiques de Londres, ces dernières n'ont malheureusement pas rapporté le graal et finissent 6^{ème}, une bonne performance malgré tout. Julie Bossard et son équipe décrochent une deuxième place au Championnat d'Europe de Match Racing féminin qui se déroulait après les JO, à Santander en Espagne.

Avec autant de podiums et de titres Européens, nous devons pouvoir conclure que 2012 était l'année de l'Europe pour le Match Racing Français ! Souhaitons à nos meilleures équipes françaises de décrocher le Monde en 2013...

Nos performances internationales sont aussi, pour partie, dues à l'engagement de nos structures fédérales dans l'organisation de compétitions de tous niveaux en Match Racing.

Une des étapes du World Tour, « Match Race France », s'est déroulée à Marseille du 25 au 29 septembre, et a logiquement vu la victoire du champion du monde de la discipline, Yan Williams.

L'autre grande épreuve de niveau mondial, « Les Internationaux de France de Match Racing », organisée par l'APCC Voile Sportive de Pornichet, a dû être déplacée en septembre car le projet initial de faire une épreuve en catamarans n'a pas pu être finalisé. Cette édition 2012, finalement en J80, a vu la victoire de Mathieu Richard devant Pierre-Antoine Morvan.

En France, le circuit continue à se maintenir avec plus de 550 adeptes qui ont pratiqué régulièrement le Match Racing sur notre territoire en 2012. Le titre de Champion de France de Match-Racing Open est allé à un fidèle du match-racing en la personne de Mathieu Richard et le championnat de France de Match Racing féminin a sacré Julie Bossard pour sa 3^{ème} année d'existence.

Le Circuit Espoir a connu un grand succès, particulièrement au nord de la Loire, et pour la première fois depuis la création de cette compétition la Commission Nationale Match Racing a augmenté le nombre d'invités à 12 pour éviter de refuser de jeunes équipages talentueux. Arthur Herreman et son équipage (SNPHavre) sont sortis victorieux de ce championnat dont les dates tardives semblent avoir relancé l'intérêt chez nos jeunes pratiquants.

Avec plus de 80 compétitions de Match Racing organisées en France et dans les DOM/TOM, la France est certainement l'une des nations les plus actives dans cette discipline. Je remercie ici, au nom de l'ensemble de la Commission Nationale Match Racing, l'ensemble des structures organisatrices et des acteurs du Match Racing pour leur engagement à nos côtés dans la promotion et le développement de notre discipline.

2013 sera une année riche et de transition. Le Match Racing féminin qui vient de quitter le giron Olympique va devoir se reconstruire tant en France qu'à l'international. En France, la réforme des

championnats de France va être mise en place avec quatre titres de Champion de France : 2 Elites « open » et « féminin » et 2 promotions « open » et « féminin ».

A tous nous vous souhaitons de beaux matches !

COMMISSION NATIONALE MONOTYPES HABITABLES

Henry BACCHINI

La pratique jeune**Championnat de France Espoirs Habitable****Championnat de France Espoirs Glisse – Open 5.70**

En 2012, le Championnat de France Espoirs Glisse en Open 5.70 a franchi un cap en termes de participation. Trente-quatre équipages (plus 8 par rapport à 2010 et 2011) étaient réunis en 2012, soit 108 coureurs, dont la moyenne d'âge était de 19,6 ans, ce qui confirme l'Open 570 comme support d'entrée pour la pratique habitable. Ces coureurs étaient licenciés dans onze ligues différentes, mais les projets sportifs étaient issus de huit ligues dont la Bretagne était la plus présente avec 15 équipages.

La fermeture de l'unité de production de Rochefort et la reprise de la construction dans le Var ont marqué 2012. Le chantier va maintenant s'atteler à redynamiser la vie de la classe. Le calendrier est stabilisé autour d'événements nationaux et régionaux. En 2013, l'organisation du Championnat de France Espoirs Glisse à Martigues est une opportunité pour les ligues du sud de développer la classe.

Championnat de France Espoirs Solitaires et Equipages – Habitable – Flotte Collective - First Class 7.5

28 équipages étaient sélectionnés en 2012.

Les conditions météorologiques ont permis de régater tous les jours, parfois dans des conditions de vent fort et de mer particulièrement formée, chaque équipage a réalisé au total 14 ou 15 courses.

La mobilisation des ligues et des coureurs Espoirs en Habitable, a encore progressé. En effet, 12 ligues étaient représentées. Au terme des trois années passées au Havre, le bilan est largement positif. Ce format a relancé ce championnat et l'a replacé comme incontournable de la pratique Espoirs Habitable. L'expérience acquise en trois ans permet d'affirmer que ce championnat pourra être décliné sur les différents sites d'organisation et laisse envisager un développement de cette forme de pratique.

En 2013, le Longtze a été choisi pour les éditions 2013 et 2014. Il y aura moins de bateaux fournis et donc moins de places disponibles par ligue. Cela renforce l'intérêt de développer un circuit régional de pratique jeune en habitable.

La pratique open**Championnat de France de Voile Monotype Habitable**

Bien ancré lors du week-end de l'Ascension, le Championnat de France Monotype Habitable (CFMH) s'appuie avec réussite sur le Grand Prix de l'Ecole Navale (GPEN). En 2012, 4 titres de Champion de France ont été décernés pour les classes où concouraient plus de 15 bateaux : J80 (58 bateaux) ; Open 5.70 (48 bateaux), Corsaire (17 bateaux), Seascope (15 bateaux). Cinq autres classes étaient invitées.

La qualité du partenariat et des échanges qui s'opèrent entre la Marine Nationale et la FFVoile permet d'affirmer que le CFMH aura à nouveau lieu lors du GPEN dans les années à venir.

La réflexion reste engagée pour développer une solution dans le sud de la France. L'évolution des championnats de France ouvre une opportunité en ce sens, ce dossier sera prioritaire pour la commission monotype en 2013.

Championnat de France de Course au Large en Equipage (CFCLE)

Le CFCLE a été dominé par l'équipage TPM-COYCH mené par Fabien Henry, qui a remporté toutes les étapes du circuit officiel et a donc été titré à l'issue de la Med Race. Le championnat a été malgré tout très disputé et souvent spectaculaire pour le plaisir des passionnés et des coureurs.

L'arrivée d'ASO à la tête du Tour de France à la Voile s'est inscrite dans la continuité en termes d'organisation sportive, tout en étant marqué par une médiatisation accrue et l'arrivée de nouveaux partenaires. Il faut souhaiter que le contexte économique laisse la place à la pérennisation des projets et à l'arrivée de nouvelles équipes.

Championnat de France de Course au large en Solitaire (CFCLS)

Le circuit 2012 était original : ouverture avec la Solitaire du Figaro en juin et clôture lors de la Med Race, qui a remplacé « Cap Istanbul » au programme de la classe Figaro. Entre ces deux événements les solitaires ont couru au Havre pendant le mois d'Août. C'est Morgan Lagravière qui remporte le titre après s'être accroché à Yann Eliés pendant la Solitaire du Figaro et en remportant la Med Race.

Le Championnat de France « Classiques Tours » Mini 6.50 en Solitaire

Le Circuit 2012 se composait de trois étapes qui sont aussi trois grandes classiques du calendrier Mini 6.50 : la Pornichet Select, le Trophée Marie Agnès Péron et les Sables Les Açores Les Sables. Ce Championnat qui a connu un franc succès au sein de la classe Mini 6.5 et a réuni près de 30 solitaires en Proto et 71 série. L'année 2012 couronne Milan KOLACEK en Proto et Aymeric BELLOIR en Série.

En 2013, le libellé de ce championnat de France évoluera en Championnat de France Promotion de Course au Large en Solitaire avec pour événement phare la Mini Transat.

Suivi des classes

Le Département Habitable est resté engagé auprès de la classe M34. Ce dossier très prenant est aussi très formateur. Il permet d'être au contact des coureurs et d'entretenir un partenariat fort avec ASO, qui confirme régulièrement son engagement dans la voile. Le positionnement de Volvo en tant que partenaire de la classe et de son circuit a permis de trouver une synergie entre gestion de la classe et du partenariat. Pour la classe M34, ce fut aussi l'occasion d'expérimenter le choix d'un spi monotype, innovation qui sera poursuivie en 2013 avec un second spi monotype.

Le Département Habitable et son chef mesureur sont à l'écoute permanente des responsables de classe sur les questions d'affiliation, de règles de jauge ou de calendrier. La dernière classe monotype affiliée est l'association de classe Seascope 18.

Conclusion

L'activité monotype conserve sa dynamique sur l'ensemble du territoire et l'action des bénévoles au sein des associations de classe est essentielle. La commission monotype doit s'attacher à être un espace de dialogue et de partage d'expérience entre les représentants des classes mais aussi avec les techniciens de la Fédération. L'arrivée de nouvelles classes, l'organisation d'événements internationaux en 2013 (Championnat du monde de J80 et de Laser SB3), et les récents développements informatiques, sont l'occasion de donner un nouveau souffle à la commission monotype, ce qui sera fait dès cette année.

Fort de son expertise et de l'expérience accumulée, notamment par le suivi de la classe M34, le Département Habitable est au service des classes pour les accompagner dans leur développement et leur évolution tout en veillant à les inscrire dans les enjeux de notre Fédération.

Annexe au rapport d'activité de la Commission Nationale Monotypes Habitables

Chiffres Monotypes 20112 (source: résultats transmis par les clubs organisateurs)		
Code Bateau	Modèle	Nombre de coureurs*
GSUR	Grand Surprise	2045
J80	J80	1334
MON	Monotypes Divers	420
FC75	First Class 7.5	407
570	Open 5.70	292
SUR	Surprise	286
FC31	First Class 31.7	271
IM34	IM 34	199
MUSC	Muscadet	188
LTZE	LONGTZE	154
CL40	Class 40	152
COR	Corsaire	142
650S	Mini 6m50	140
J24	J24	95
50MU	Multi 50 pieds	92
750	Open 7.50	66
D650	Divers Habitables 6.50	64
J22	J22	64
NI80	Nitro 80	58

*Licenciés ayant participé à au moins une épreuve enregistrée selon le code bateau.

OSIRIS HABITABLES

Les régates en inter séries, particulièrement en habitable, regroupent le plus important segment d'activité de la voile sportive, par leur nombre de pratiquants. La qualité de leur mise en œuvre conditionne la satisfaction de ces pratiquants.

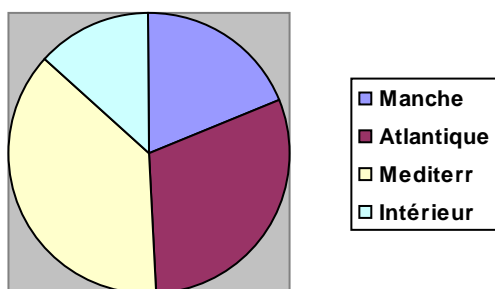
Les solutions apportées par l' « organisation du système d'information pour les régates en inter séries » sont très largement plébiscitées par l'ensemble des clubs nautiques. Elles réunissent dans une même « dynamique pour tous », les voiliers standards et les voiliers personnalisés. Cette activité, qui a pris le nom de « Osiris habitables », est la meilleure réponse à la diversité des flottes, et gère à la fois les tables de rating et les liens avec les quillards de sport, l'ORC et la jauge classic atlantique. Elle est un vrai dénominateur commun permettant des REUNIONS.

Les missions de la commission Osiris habitables couvrent l'administration de flotte, la tenue à jour de la jauge standard, la réglementation des correspondances entre jauges, et l'animation sportive. Elles sont assurées par l'implication des délégués concernés, qui amène une forte décentralisation de la gestion.

1) Administration de la flotte, délivrance de certificats

La mise en service de la base de données centrale nécessaire au suivi de l'ensemble des contrats de jauge passés entre concurrents, a été achevée en 2012. Dans un parc de 10600 références de bateaux individuels, elle contient 4050 certificats en cours de validité, dont près de 2000 certificats délivrés ou renouvelés en 2012. Parmi eux 150 bateaux ont été appréciés au moyen d'une autre jauge : ORC ou classic.

Avec cette application, consultable en ligne sur la nouvelle adresse <http://osiris.ffvoile.fr> tous les intervenants intéressés peuvent voir les contrats de jauge et leur niveau de validité. Il dépend de leur ancienneté et de la mise à jour des tables de rating. Ce qui est un gage important de transparence au moment des courses.



En fin d'année le logiciel FREG a été abonné à ces informations, avec une mise à jour quotidienne, en vue de simplifier les exigences de vérification lors des inscriptions aux régates.

Depuis quelque semaines les demandes de certificats peuvent être effectuées « en ligne » et transmises directement vers les 20 délégués régionaux concernés en charge de les traiter.

2) Evolution des tables de handicap

Le parc des références standards de types de bateaux est de 1710 modèles début 2013. Il s'est accru de 68 nouvelles références en 2012.

Les actualisations de tables de cette période ont concerné 147 modèles, (y compris les nouvelles inscriptions) soit 9% du parc total. La connaissance des bateaux progresse avec le temps : la plupart des handicaps, est ainsi confirmée chaque année. Quand rien ne change, aucune revalidation n'est nécessaire à l'intérieur d'une période de quatre années. Ce qui simplifie les coûts et l'administration.

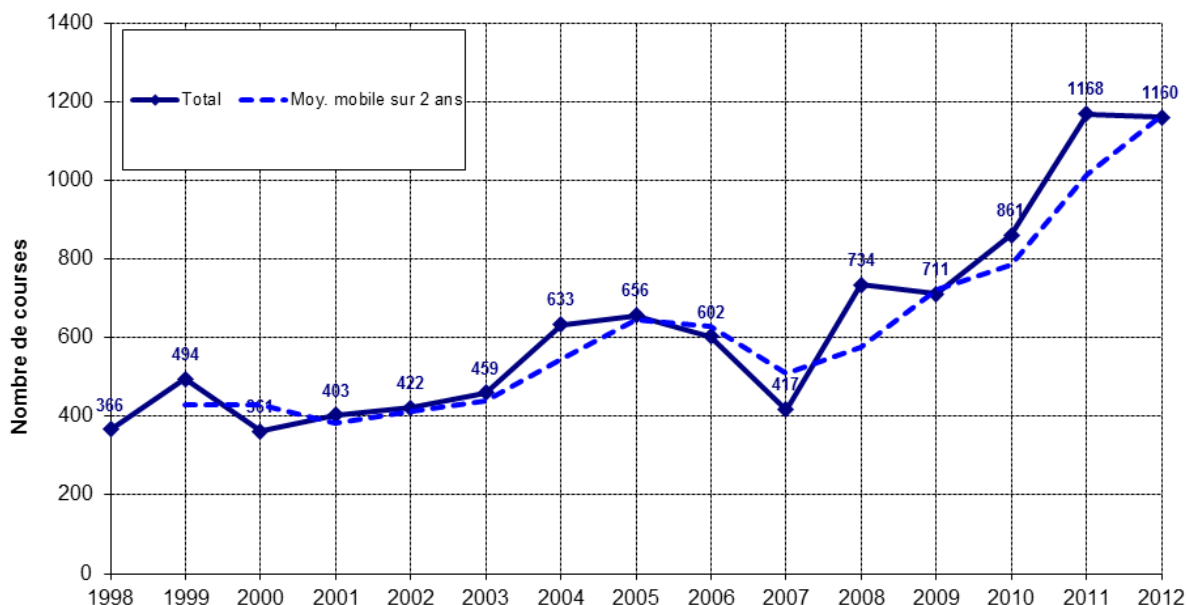
La famille des jauges à performance se caractérise par cette grande stabilité : Pas besoin de tout reconsidérer chaque année pour tenir compte de nouvelles pondérations dans les équations de prévision.

3) L'Observatoire des Vitesses et les constats de performance

Le patrimoine de moyennes, sans cesse enrichi, est un ensemble de "points de repères" : des amers dont la position se recalcule avec l'expérience. Il sert à positionner les autres points en attendant que ceux-ci deviennent, à leur tour, des références.

Les résultats collectés reflètent la maturité grandissante des opérateurs de classement. La progression des rendements dans la collecte des résultats au fil des années est arrivée à son terme et représente d'assez près l'activité totale.

Nombre de courses validées



Les observations fin 2012 :	Depuis un an	Depuis l'origine
Nombre de courses en statistique	842	10316
Performances individuelles prélevées	6139	91791
Bateaux départs concernés	16494	Non enregistrés en totalité
Nombre moyen prélevé par course	7,3	8,8
Participation moyenne	21,7	
Pourcentage prélevé	33,7%	

4) Activité réglementaire

Le guide paru fin 2012 résume l'activité dans ce domaine et les textes à appliquer.

Les principaux axes ont été:

5.1) Le soutien direct aux grandes épreuves :

- Deux championnats de France Interséries : Croiseurs légers et Course côtière
- Les rassemblements de plus de 100 bateaux
- Les courses en solo et en duo
- Les championnats régionaux

5.2)

Le Classement National des bateaux-skipper par façade permet de devenir "Skippers/bateaux classés", (il suffit d'être au moins une fois parmi les meilleurs pour commencer à marquer des points). **1700 équipages** sont devenus "classés" en 2012.

5.3) Le classement national des clubs :

L'ensemble des « Skippers/bateaux classés » fait gagner des points aux clubs, lesquels sont répartis en quatre divisions selon le niveau de leurs résultats.

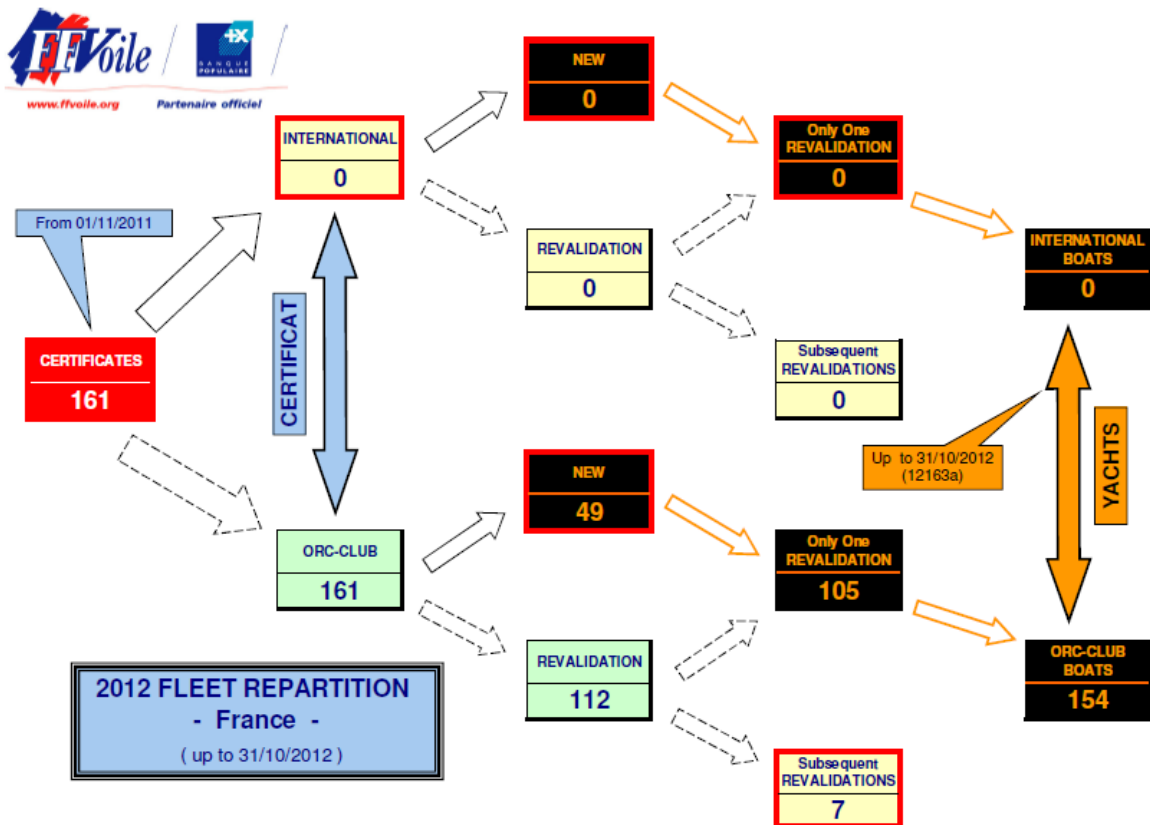
297 clubs ont été concernés.

Cette animation est un outil pour tous ceux qui désirent présenter à des partenaires des objectifs et des résultats.

5.4) La mise au point pour 2013 du nouveau classement des coureurs Osiris habitables a été faite sur la base de l'activité 2012. Ce dernier permettra de classer ensemble, par façade maritime et intérieur, tous les licenciés pratiquant notre activité. (13800 en 2012)

Beaucoup de bénévoles s'impliquent pour « faire marcher l'ensemble ».

Quels que soient vos talents : administration, informatique, animation, communication ... REJOIGNEZ NOUS, vous serez les bienvenus.



L'analyse des indicateurs mis en place, classement des Clubs, classement des coureurs, a été le guide des actions 2012 du Département Voile Légère avec pour objectif le développement de la pratique, corollaire de l'augmentation des licenciés.

L'élaboration des divers projets passe par un travail inter actif des Commissions Techniques. Les déplacements dans les ligues et clubs, initiés déjà depuis quelque temps, s'avèrent toujours aussi utiles pour affirmer la présence fédérale et apporter le soutien aux instances locales. Nous avons, pour compléter ce réseau d'information, initié une réunion des responsables calendrier et des Présidents de commissions sportives. Si les échanges furent fructueux, la concrétisation de ce réseau met aussi en évidence la difficulté de la circulation de l'information.

L'élaboration des calendriers de Ligue, la mise en place de règlements sportifs cohérents, ont permis d'augmenter le nombre de régates de Grade 5 A B et C ; signe incontestable de la prise de conscience de l'intérêt de la régata de proximité. Ces régates ont pour objectif premier la sélection aux Championnats de France Jeunes mais aussi, et c'est là une satisfaction importante, l'animation sportive des bassins de pratiques. L'inter-série fait la preuve de son utilité pour la prise en compte du plus grand nombre de nos pratiquants et la relance de la pratique de certains supports.

L'inter-série a répondu à nos attentes, la prise en compte du concept flotte collective s'est élargie à la Planche à voile entre autre sur le nouveau FestiWind. La course par équipes, pour l'instant trop localisée sur quelques Ligues, trouve sa promotion par sa présence durant le Championnat de France Minimes Flotte Collective.

Les Championnats de France Jeunes ont tenu leurs promesses.

1609 coureurs présents sélectionnés soit sur quotas, soit sur invitations. Ce chiffre, en augmentation par rapport à 2011, démontre l'intérêt constant que portent nos ligues sur cet objectif majeur pour nos jeunes.

273 clubs étaient représentés dont 73 ont été honorés par au moins une médaille.

Le Championnat de France des Clubs est un moteur efficace ; les clubs, dans leur majorité, ont compris l'importance du sportif dans leur activité. Le sportif est la réalité d'une activité durable, lisible pour les collectivités territoriales, un lien social de notre jeunesse.

Le cycle des Championnats en façade Manche et Atlantique se termine. Il faut saluer la réussite de ces organisations, remercier l'implication des très nombreux bénévoles qui ont donné à ces championnats une dimension humaine, valeur qui a permis de démultiplier les énergies et fait de ces Championnats de France une vraie réussite. Nous remercions Le Havre, Brest, le CDVoile 56 et l'ENVSN, ainsi que les clubs partenaires dans ces organisations et le Yacht Club de Carnac qui a validé le Championnat de France Espoirs Extrême Glisse.

Si je devais retenir une image, ce serait le bonheur d'un Champion de France Minimes, second en 2011 et vainqueur en 2012 : travail, esprit de la gagne et bonheur simple d'avoir réussi son objectif, des valeurs indispensables pour chacun de nos jeunes aux Championnats de France.

La détermination de nos Bleuets à conquérir un titre de Champion de France, fatigués par la campagne internationale, est bien la preuve de l'importance qu'ils accordent à ce titre.

La performance 2012 de nos Bleuets, les moins de 19 ans issus majoritairement du Dispositif National de Détection, est cette année plus contrastée.

Ce dispositif, très ouvert, fait partie de la préparation vers le Haut Niveau. Son fonctionnement est similaire à celui de l'échelon suivant, les Espoirs.

La deuxième place à la Coupe des Nations (classement par équipe) masque le manque de victoire individuelle. Uniquement deux médailles d'argent et une de bronze. La valeur de la victoire individuelle devra être remise en avant comme objectif prioritaire à tout autre.

Cette gestion du dispositif des Bleuets par le Département est la preuve de la transversalité de nos projets.

La Fédération c'est la voile toute la voile ; aussi la voile pour vous, mais pas sans vous. Il était donc indispensable de faire un marquage précis du chemin de nos pratiques à travers des objectifs différents mais avec une passion commune : pratiquer le sport voile, voile légère ou habitable.

Nous avons donc proposé, pour répondre à la commande de notre Président, une structuration qui identifie les différents niveaux sportifs de nos Championnats de France ou événements nationaux d'animation, projets communs aux départements Voile Légère et Habitables.

Le Haut niveau : les supports olympiques et leurs équipes de France sont la vitrine médiatique de notre fédération. L'Isaf ayant également apporté quelques modifications au circuit mondial, il fallait les mettre en avant, avec l'opportunité de la création d'une étape du circuit européen, la SOF avec un Championnat de France « Elite » des séries olympiques : c'est l'Univers du Sport de Haut Niveau.

Les Classes et Pratiques rassemblent une part très importante de nos pratiquants jeunes, jeunes adultes et adultes confirmés. Ce sont des passionnés de compétitions qui défendent les couleurs de leurs clubs, leurs classes et leur pratique. La Promotion de cet Univers du Sport de Compétition se concrétisera par l'attribution de titres de Champions de France selon des critères précis, dont l'augmentation des effectifs est le principal objectif.

L'animation en club est l'élément fondamental de l'activité de nos clubs. La reconnaissance par la mise en avant de l'Univers du Sport en Club se fera sur des événements nationaux structurés, l'Open de France Dériveurs - Quillards et le tout nouveau Festiwind pour les planchistes. Cet Univers du Sport en Club doit être la base de l'augmentation du nombre de nos pratiquants et licenciés.

L'activité majeure de nos jeunes, moins de 26 ans pour l'habitable, moins de 21 ans pour la Voile Légère est une identité propre qui se situe entre les deux univers : Univers du Sport de Compétition et Univers du Sport de Haut Niveau. Cette identité permet le passage vers tous les Univers, l'Univers du Sport de Haut Niveau est loin d'en être la destination exclusive.

Les tranches d'âges, ouvertes, avec un recouvrement entre les tranches d'âges, permettent une évolution facile vers la pratique choisie. Cela valorise aussi le rôle de nos cadres dans la nécessité d'une bonne orientation.

Un code couleur, qui accompagne notre nouveau logo, montre à chacun le chemin à suivre pour trouver la finalité de son objectif : Jaune pour l'Univers du Sport de Haut Niveau, Orange pour l'Univers du Sport de Compétition, Bleu ciel pour l'Univers du Sport en Club et Bleu électrique pour l'identité Jeunes.

Ce chantier important a mis aussi en exergue la lenteur et parfois l'inertie de la communication dans nos échelons régionaux. Ce point est stratégique et nous devons apporter rapidement des solutions. Nous ne pouvons avancer sans communiquer, nous devons trouver un écho localement.

COMMISSION TECHNIQUE WINDSURF

*David VAN DEN BOSSCHE
Didier FLAMME*

La Commission Technique Windsurf a poursuivi en 2012 les actions initiées depuis le début de cette mandature, afin de faire vivre et de développer la dynamique nécessaire à la bonne marche du windsurf au sein de notre Fédération. La présence des membres de la commission technique sur le terrain a été un point important dans l'écoute des pratiquants et des acteurs de terrain. Les informations récoltées ont permis de faire des choix et orienter la politique Windsurf dans le cadre général initié par le Département Voile Légère et cela afin d'offrir à chacun une possibilité de pratiquer à son niveau et son rythme.

D'une façon globale, les pratiques windsurfs ont montré leur dynamisme cette année avec une progression du nombre de classés dans presque tous les classements Nationaux.

La confirmation de la structuration sportive en BIC 293OD qui est le support de Formation de nos jeunes mais également le support de Transition pour leurs choix futurs entre le haut niveau et la pratique sportive en Raceboard.

A noter que le travail de structuration sur la pratique RS:X 8.5 Jeune a permis de clarifier cette pratique en ayant de réels objectifs sportifs en adéquation avec la structuration « Bleuets » mais aussi avec le réseau de Détection.

D'autre part, nous pouvons affirmer que le choix de la RRD 120 comme support monotype jeune en Extrême Glisse connaît un réel succès dans nos clubs et devient comme sa petite sœur à dérive, le support de Formation et de Transition pour cette pratique.

Enfin, la création d'un titre de champion de France de Vague pour les 18 ans et plus a été un déclencheur structurant pour cette activité avec de plus en plus d'épreuves inscrites sur notre calendrier.

Pour finir, quelle fin de saison 2012 !!!

Avec l'Equipe de France de Funboard qui a obtenu d'excellents résultats avec le titre de championne du monde PWA de Valérie Arrighetti et le 20^{ème} titre de champion du Monde PWA d'Antoine Albeau et son record du Monde de vitesse en windsurf.

Mais surtout avec l'excellente nouvelle pour le windsurf et son retour aux JO de RIO 2016.

A retenir également, un travail de plus en plus important avec les Métiers de la Glisse au sein de la FIN, ce qui nous permet d'envisager ensemble des axes de développement notamment autour de la flotte collective, de la raceboard et de la promotion du funboard sénior.

Afin de continuer dans ces tendances positives, la commission technique a proposé et fait adopter des changements pour les saisons à venir à travers la réforme des Championnats de France mise en place au sein de la Fédération.

Pratiques Minimales et Espoirs Perspectives 2013-2016

Une réforme des Championnats de France pour clarifier et asseoir les supports de formation et de transition définis par la commission technique durant ces 4 dernières années :

Bic 293 One Design pour la planche à dérive

RRD Fire race 120 pour le funboard.

Un travail déjà amorcé sur un gréement à destination des minimales afin de rendre l'accessibilité au jeu de la régates encore plus facile et fun.

Promotion funboard

La mise en place des Championnats de France Promotion Slalom et Vague avec l'aide de l'Association Française de Funboard et le soutien des marques adhérentes de la FIN.

Longue distance :

La longue distance attire toujours des compétiteurs de tous âges et de tous niveaux sur un circuit d'épreuves nationales, mais le ralentissement observé en 2011 se confirme malheureusement. La commission va travailler activement pour revitaliser cette pratique avec notamment une réflexion sur la création d'un Championnat de France promotion Longue Distance, pour une pratique qui s'apparente comme une réelle discipline sur nos territoires.

Raceboard / Formula Windsurfing:

Le FESTIWIND, le Festival de la planche à dérive, né en 2012, sera l'épreuve FFVoile pour cette pratique avec l'objectif affiché pour cette deuxième édition de devenir le plus gros événement « planche à dérive » de l'Hexagone et donner la possibilité à chacun de pratiquer la régates avec plaisir, dans un cadre sportif mais surtout convivial.

Un nouveau mandat a commencé et le travail constructif mené par la commission technique sera poursuivi, à l'écoute du terrain, afin de permettre le développement des pratiques Windsurf dans le respect des attentes de chacun de nos licenciés, clubs et ligues.

Nous tenons à remercier l'ensemble des licenciés ainsi que l'ensemble des acteurs de terrain, les bénévoles, les cadres, les dirigeants de nos clubs sans qui le travail effectué ces dernières années n'aurait pas été possible. La commission Technique aura à cœur de faire encore mieux et c'est à travers la présence de vous tous que cela sera possible alors à très bientôt dans les clubs, sur l'eau ou dans les organisations d'épreuves.

COMMISSION TECHNIQUE CATAMARAN

Florence Bellet

La Commission Technique Catamaran a poursuivi en 2012 son travail visant à élargir et développer à tous les échelons la pratique du catamaran. Toutes les actions conduites l'ont été avec la préoccupation d'accompagner les clubs et les ligues, et les pratiquants en recherchant la meilleure communication et écoute possible sur tous les projets.

Objectifs et principes généraux de la politique catamaran :

I - Pratique Inter Série

La pratique de l'inter série reste la pratique la plus importante dans nos clubs et ligues, des objectifs importants ont été atteints :

- L'accueil du maximum de pratiquants,
- L'inter série est un élément important dans les séries jeunes d'accès, le temps compensé permet l'augmentation des flottes ainsi que le plaisir de l'affrontement,
- L'inter série est un outil de développement pour tous les supports qui souffrent du manque de pratiquants, ceux-ci ont désormais la possibilité d'être intégrés dans un mode de fonctionnement auquel ils n'auraient jamais pensé pouvoir participer.

Cette pratique est non restrictive et permet d'avoir un résultat sportif significatif.

II - Objectif flotte collective

La pratique sur flotte collective est en passe de devenir un élément indispensable à la vie des clubs. L'objectif est d'avoir sur un même pôle de navigation un certain nombre de catamaran et ainsi de faire naviguer les coureurs sans avoir les servitudes des déplacements qui restent sur notre support un des freins à la pratique.

III - Axes de travail pour l'augmentation de la pratique jeune

La Commission assiste depuis quelques années à une relance de la pratique Minimés, et nous axons notre travail sur la synergie entre les supports, le principe est d'éviter au maximum la spécialisation des clubs, il faut engager des formations élargies à d'autres supports sur une pratique jeunes, ouvrir d'autres horizons aux jeunes, la pratique de la voile ne se résumant pas à un seul support.

La Commission technique a commencé à travailler sur une communication plus précise avec les clubs, les entraîneurs et tous les acteurs de la pratique catamaran.

Le travail de terrain est aussi très important, les membres de la Commission Technique Catamaran se retrouvent très souvent sur le terrain et sont à l'écoute des référents, entraîneurs, coureurs etc....

La mise en place et la création d'un premier niveau de pratique est un message que nous diffusons aux Clubs. Ils doivent posséder une flotte catamaran assez élargie pour permettre le développement de la toute première activité ; celle-ci devant se faire sans contrainte surtout dans le cadre d'un très jeune public.

L'objectif est la désacralisation de l'activité, la mise en avant du rôle ludique de l'entraîneur et le gommage du côté élitiste que notre sport véhicule parfois.

Un travail doit être fait au niveau des ligues afin que les clubs mutualisent leur savoir-faire et leur matériel, le but étant aussi d'augmenter la pratique en baissant les coûts, déplacement sur le premier niveau des enfants et non des bateaux.

Le National Jeunes Catamarans qui s'est déroulé à la Rochelle en avril 2012 a été un franc succès, l'organisation et l'intervention d'un référent catamaran a fait de cette épreuve une franche réussite qui a porté ses fruits puisque certaines séries jeunes ont vu leur effectif grimper lors des Championnats de France.

IV Les stages nationaux de Toussaint

Ce stage désormais bien ancré dans le projet sportif des jeunes s'est déroulé à l'ENVSN pour l'ensemble des coureurs (tyka, 15,5, H16, SL16).

COMMISSION TECHNIQUE DERIVEURS ET QUILLARDS DE SPORT

Cédric Fraboulet

L'année 2012, quatrième et dernière année du mandat aura été une année de montée en puissance et fortement orientée sur la mise en place et la déclinaison sur le terrain des grandes réformes et orientations politiques prises depuis 2009.

Le cadre politique et réglementaire ainsi que les outils au service de notre politique de développement de la pratique compétitive du dériveur et du quillard de sport sont maintenant connus et compris par les acteurs de terrain.

Cela leur a permis, en 2012, de mettre en œuvre des projets visant clairement à gagner des licenciés à la pratique du dériveur et du quillard de sport dans le cadre d'une pratique de proximité au sein des clubs et à travers les projets de flotte collective dont la pratique du dériveur est un des fers de lance. 2012 aura enfin été l'occasion pour la commission dériveurs/quillards de sport de s'impliquer dans la réforme majeure de cette dernière année du mandat, la refonte des championnats de France et la définition des univers de pratique.

2012, une année de montée en puissance :

- Calendrier et classement : si c'est en 2011 que la grande réforme des modalités de classements et le passage à la gradation s'est appliquée pour la première fois, c'est en 2012 qu'elle est entrée dans son rythme de croisière et a pu générer des pratiques conformes aux objectifs de la réforme. Dans l'ensemble, cette réforme qui imposait aux classes, aux clubs et autres structures déconcentrées de remettre en cause un certain nombre de références a été une réussite, particulièrement dans le monde du dériveur, et a été particulièrement bien assimilée en 2012. Au-delà du classement des clubs dont certains ont particulièrement bien utilisé les mécanismes, ces modalités de classement ont permis de mettre l'accent sur la nature profonde de la pratique compétitive du dériveur (beaucoup plus diverse et axée sur la proximité que certains pouvaient le penser) et par là-même de légitimer définitivement les politiques fédérales axées sur l'intersérie, la valorisation de la pratique de proximité et l'utilisation des flottes collectives. A titre d'exemple, le nombre de pratiquants en dériveur ou quillard de sport en intersérie a une nouvelle fois augmenté de façon massive mettant ainsi l'accent sur des pratiques qui n'étaient jusqu'à présent peu valorisées alors même qu'elles sont un réservoir potentiel important de fidélisation des licenciés et ou d'augmentation de leur nombre. En effet, en 2012 nous constatons une assimilation de plus en plus par les structures des enjeux stratégiques de classement et de calendrier. Cela a été la cause de cette montée en puissance qui caractérise l'année 2012 d'un point de vue de la pratique du dériveur et du quillard de sport.

- Les championnats de France et événements FFVoile : Des championnats de France jeunes au championnat de France 18 ans et plus, en passant par l'Open de France, un certain nombre de manifestations organisées sous l'égide du département voile légère permettent de structurer la pratique du dériveur et du quillard de sport. Dans leur ensemble, ils ont été des succès.
 - *Les classiques tours*, dont c'était la dernière année et qui seront remplacés par des championnats de France promotion ont atteint leur objectif, celui de valoriser une pratique de classe pour les 18 ans et plus. Si les effectifs de participation n'affichent pas une progression spectaculaire, l'évolution vers des championnats de France de classe promotion devrait pouvoir permettre de relancer le développement de ces pratiques de l'univers du sport de compétition tel que défini par la réforme des championnats de France. De plus, les classiques tours ont permis d'entretenir le lien avec les classes et de les familiariser avec les problématiques fédérales.
 - *Les championnats de France jeunes dériveurs et quillards de sport*, ont également été des succès tant en termes d'organisation que d'effectifs. Ils permettent d'analyser l'évolution des tendances dans la pratique du dériveur et du quillard de sport dont la Commission devra tirer des enseignements. Ainsi, dans la perspective de 2013, la Commission Dériveurs/Quillards de sport a mené un gros travail d'analyses statistiques pour définir les critères d'attribution aux classes des futurs titres de

« champion de France promotion », tout en entérinant certaines évolutions sur le plan des supports. Ainsi, il a été décidé que l'Europe ne serait plus un bateau utilisé sur le championnat de France espoir, solitaires et équipages.

- *Pour sa deuxième édition, le championnat de France voile légère au Cap d'Agde a été une belle réussite malgré des conditions météorologiques inhabituelles. Le nombre de participants a été en augmentation et du coup, le nombre de titres de champion de France 18 ans et plus a ainsi augmenté, notamment grâce au développement des titres intersérie. Le rendez-vous de l'Ascension monte en puissance et devient un des points d'orgue de la saison pour les licenciés de l'univers du sport de compétition. Enfin, grande satisfaction, ils étaient nombreux à participer à la deuxième édition du championnat de France sur flotte collective. Le niveau a également sensiblement augmenté et la formule de la flotte collective s'impose de plus en plus comme une évidence chez l'ensemble des pratiquants.*
- *Enfin, l'Open de France a fait son retour à Biscarosse à la grande satisfaction des concurrents. Il a de nouveau été un grand moment de sportivité et de convivialité. Il démontre le bien-fondé de l'engagement de la Commission technique dériveurs et quillards de sport en faveur de l'intersérie, pratique qu'il convient de valoriser sans relâche car, basée sur une logique d'animation et de convivialité, elle est la base du développement de l'activité dériveurs et quillards de sport. Elle est enfin et surtout la porte d'entrée des pratiquants dans l'activité et dans les clubs. En 2013, l'Open de France sera de nouveau reconduit à Biscarosse, mais il faudra veiller à la question des coûts d'hébergement, car le club organisateur n'a pas pu fournir en 2012 la structure de camping qui avait fait le succès de l'Open de France à Biscarosse il y a quelques années.*
- *Dialogue avec les classes :* en cette période de changements profonds dans le monde de la voile légère, le dialogue avec les classes est plus que nécessaire et impératif pour la mise en œuvre des projets. En 2012, comme lors des années précédentes, il a donc été encore plus régulier et sur des bases de discussion précises grâce notamment à la constitution de bases de données statistiques sur les pratiques. Entre fermeté, pédagogie et dialogue, nous avons souhaité investir les associations de classe dans les grandes évolutions du département et de la commission.

2012, continuité et nouvelles perspectives :

La pratique du dériveur et du quillard de sport ne pourra se développer que si le Département voile légère, à travers les commissions qui le composent, sait faire preuve d'innovation et d'adaptation aux nouvelles tendances et aux nouvelles formes de pratiques :

- *La poursuite de l'engagement en matière d'interséries :* comme lors des premières années du mandat ; la Commission Dériveurs – Quillards de sport a fait de l'intersérie son cheval de bataille. Et plus les années passent, plus les résultats sont là. Au niveau des clubs notamment, au niveau des régates, les efforts portent leurs fruits : l'interséries dériveurs/quillards de sport est aujourd'hui la pratique qui fédère le plus de licenciés voile légère. Elle n'est plus discutée ni remise en cause, chacun ayant bien compris et mesuré son impact en terme d'animation sportive et de développement de la pratique de notre sport. Avec plus de 4000 coureurs classés, une diversité des séries en augmentation, l'intersérie dériveurs/quillards de sport relève de l'évidence. Cette évidence admise maintenant a permis à la Commission de se focaliser sur les détails, avec notamment un vrai travail de fond pour améliorer les ratings et être toujours au plus près des réalités de terrain et satisfaire les adeptes de l'intersérie et les intégrer dans les dispositifs fédéraux. Ce travail d'optimisation de l'intersérie est aujourd'hui la source majeure de progression du nombre de dériveurs et de quillards de sport en France. Un accent particulier a été mis sur l'intersérie quillards de sport en nous basant sur des expériences menées dans quelques clubs et qui ont débouché sur une vraie relance de la pratique.
- *Le développement de la pratique sur flotte collective :* il a été au cœur des actions de la Commission Dériveurs - Quillards de sport. Cette pratique ouverte aux 18 ans et plus lors du Championnat de France voile légère se courait en double exclusivement en 2012. Cela nous a permis de mettre l'accent sur la pratique double et de la faire repartir car elle est une source essentielle d'entrée dans la pratique. La flotte collective poursuit son développement chez les 12-14 ans où le troisième championnat de France minimes sur flotte collective a de nouveau été un magnifique succès. Succès d'organisation, succès sportif mais aussi succès de terrain

dans la mesure où nous constatons que ce concept commence à se décliner maintenant dans les structures déconcentrées.

La flotte collective double 18 ans et plus a pris une nouvelle dimension en 2012 avec la décision prise par la FFVoile de créer le challenge Vago. En collaboration avec Laser Performance et des clubs dynamiques, ce challenge ouvert à tous sans restriction a opposé des licenciés venus de tous horizons, dont certains ont ensuite été participer au championnat de France au Cap d'Agde. Ces challenges ont permis d'illustrer concrètement sur le terrain ce que nous mettions derrière le concept de flotte collective qui est de plus en plus apprécié par les clubs et les licenciés.

Dans le cadre du développement de la pratique en flotte collective, il convient de mettre en avant les bonnes relations entre les acteurs du département et les industriels du secteur.

- *La réforme des championnats de France* : avec la politique de promotion de l'intersérie et de la flotte collective, la réforme des championnats de France et la définition des univers de pratique est sans doute la plus importante des réformes du mandat. Votée en 2012, cette réforme est fondamentale parce qu'au-delà des championnats de France elle définit et décrit trois univers de pratique qui fixe un cadre dans lequel chacun des licenciés peut se retrouver et dans lequel chacune des structures déconcentrées de la FFVoile peut proposer des projets pour répondre à la demande de nos licenciés. La Commission dériveurs/quillard a été fortement impliquée dans les travaux qui ont présidé au vote de cette réforme majeure et qui va pour les 4 années à venir contribuer à repositionner les rôles de chacun (club, classes etc), mais aussi permettre de définir les priorités et rendre plus lisibles tous les projets que les commissions pourront développer dans les années à venir en concertation avec le CA et le BE de la FFVoile.

En conclusion, il convient de signaler la très forte implication des cadres du département, des élus et de tous ceux qui, sur le terrain, participent avec la même philosophie et les mêmes objectifs au développement de la pratique de la voile en générale et du dériveur et du quillard de sport en particulier.

COMMISSION VOILE RADIO COMMANDEE
Bernard Merlaud
1) Développement

Poursuite de la mise en place du nouveau système de classement et de gradation des régates. Grandes difficultés à faire admettre que la multiplication des régates grades 5B et 5C n'entraîne pas une course aux kilomètres, mais au contraire augmente l'animation des plans d'eau et favorise l'arrivée de nouveaux pratiquants.

2) Activité 2012

Bilan mitigé par rapport à 2011. Stabilité en nombre de skippers, nombre de régates et participation pour la classe M, mais nette diminution pour la classe 1m (voir tableaux) et pour les autres classes : classe 10, 2m, Mni40 et RG65

Récapitulatif classe 1m

Grade	3			4			5A			5B			5C			total				
	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	classés	reg/skip
2010	1	65	65	16	221	13,381	38	474	12,48							55	760	13,81	185	4,11
2011	3	156	52	9	204	22,66	41	470	11,46	15	147	9,8	23	187	8,13	91	1164	12,79	187	6,22
2012	3	141	47	9	155	17,22	29	341	11,75	16	147	9,18	12	91	7,58	69	875	12,68	168	5,21

Récapitulatif classe M

Grade	3			4			5A			5B			5C			total				
	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	nb	bat/ départ	moy	classés	reg/skip
2010	1	43	43	15	209	13,193	43	401	9,32							59	653	11,07	162	4,03
2011	1	51	51	9	181	20,11	42	470	11,19	11	138	12,54	16	139	8,68	79	979	12,39	157	6,24
2012	1	50	50	11	211	19,18	33	337	10,21	20	219	10,95	14	133	9,5	79	950	12,03	152	6,25

En dépit de la légère baisse d'activité le nombre de nouveaux pratiquants (demandes de N° de voile) reste stable :

Demandes de numéros de voile

2009 : 36 (1m: 23 M: 13)

2010 : 31 (1m: 23 M: 6 10R: 2)

2011 : 33 (1m: 15 M: 18)

2012 : 37 (1m: 23 M: 14)

3) Grandes épreuves
- Championnats de France :

Participation un peu faible, stable pour les M et en progrès pour les 1m, devrait se normaliser en 2013.

- Championnat internationaux

- Classe M, la France hébergeait cette année le championnat du Monde de classe M à Ploërmel. 25 Français concouraient sur les 69 participants et 6 se sont classés dans le top ten (4, 5, 6, 8, 9, 10)
- le championnat d'Europe de classe 1m se déroulait en Croatie, 11 Français étaient présents parmi les 74 participants, 2 dans le top ten (5 et 10).

- en RG 65, la France a organisé le Trophée International des RG 65, véritable championnat du Monde de cette classe qui n'est pas encore international, 28 participants dont 10 Français (2, 7 et 10).
- en classe M, participation de quelques Français aux nationaux Anglais (8 et 16/32), Hollandais (2 et 8/19) et Allemand(2/ ?)

4) Commission technique VRC

En 2012, Jacques LABOUE, le rapporteur de jauge VRC, a démissionné de ses fonctions et a été remplacé par Michel Brun qui a été également nommé jaugeur national pour la VRC.

5) Projets 2013

Mise en place d'animation et de promotion de la voile via la pratique VRC en s'appuyant sur la flotte des Lasers RC (flotte collective) lors de grandes épreuves FFVoile telles que l'Europa Cup laser, les Etapes du Tour de France, et le Championnat de France Minimes à Quiberon par exemple.

Pour 2013, la commission devrait se renforcer de Géraldine HENRI qui serait plus particulièrement chargée de l'évènementiel et de Laurent GERBAUD qui épaulerait Emile SERVELLA dans l'élaboration du calendrier.

Le calendrier sera d'ailleurs le principal axe de travail de la commission cette année, avec la promotion des nouvelles classes comme le RG65 et le RCLaser.

Projet de composition de la commission Technique VRC

Président :	Bernard MERLAUD
Rapporteur jauge :	Michel BRUN
Calendrier :	Emile SERVELLA, Laurent GERBAUD
Evènementiel :	Géraldine HENRI
Représentant 1m :	Arnaud TOUREAU
Représentant M :	Frédéric FERRE
Relation Classes Fédérales :	Laurent BOURRIQUEL

L'action de la Commission jeunes, et c'est ce qui rend sa tâche complexe, est par essence transversale : son objectif principal est d'agir sur la pratique globale de notre sport chez une population qui regroupe plusieurs tranches d'âges, des niveaux de structurations sportives différents et bien évidemment des « supports » différents correspondant à plusieurs disciplines de notre sport. Cette action focalisée sur la pratique des jeunes au sens large a un objectif fondamental : contribuer à créer un cadre favorable et donc à lever les freins à l'augmentation du nombre de jeunes licenciés et de pratiquants du sport voile.

Pour l'année 2012, la Commission jeunes peut s'enorgueillir, en liaison avec les départements « voile légère » et « habitable » de la FFVoile, de 3 actions principales qui s'inscrivent dans la continuité du travail mené depuis le début du mandat.

- **La réforme des championnats de France et les univers de pratique :** la Commission jeunes a été un des acteurs principaux de la réforme des Championnats de France et des univers de pratique. Cette réforme, à l'initiative du Président Champion, représente une importante évolution dans la manière de structurer notre sport et dans la manière dont nos licenciés se le représentent. Elle devrait faire date et être la base, la référence, des projets qui seront menés dans les années à venir. Parce que cette réforme avait des déclinaisons concrètes sur le plan de la pratique des jeunes, la Commission Jeunes de la FFVoile a été associée dès le début de la réflexion. En effet, son avis a été sollicité non seulement pour définir la place de la pratique jeune dans les différents univers de pratique que la réforme a défini mais aussi pour proposer les évolutions réglementaires que cette réforme n'a pas manqué de soulever. Ainsi, dans le cadre de cette réforme majeure, la Commission jeunes a dû se prononcer sur l'évolution des tranches d'âge sur les championnats de France, sur les différents supports et sur le positionnement global de la pratique jeune dans le cadre des trois univers de pratique définis par la réforme, celui du sport de haut niveau, celui du sport de compétition et celui du sport en club. Il est donc dorénavant acté que la pratique jeune s'inscrit dans chacun de ces trois univers mais que les championnats de France jeunes ont leur place entre le sport de haut niveau et le sport de compétition. Cela marque l'attachement de la FFVoile à la pratique jeune vue comme un réservoir, mais cela traduit aussi la volonté de toujours avoir une approche spécifique pour la pratique jeune. Enfin, la Commission jeunes a été partenaire en liaison avec les différents départements et la Commission médicale de la réforme des sur-classements. Conséquence directe de l'évolution des championnats de France et de la réforme des univers de pratique, la fin des sur-classements, associée à la modification des tranches d'âge, marque le début d'une évolution où la pratique de la compétition chez les jeunes va pouvoir être le lieu d'exercice d'une approche médicale non plus basée seulement sur l'aptitude mais aussi sur la prévention.
- **Le projet de réforme des formats de course :** la Commission jeunes a jeté en 2012 les bases d'une réflexion sur la question des formats de course. Cette question qui est actuellement l'objet de nombreuses réflexions au niveau de l'ISAF est fondamentale parce qu'elle renvoie à l'image et à l'attractivité du sport voile. Dans ses travaux, la Commission jeunes a proposé une définition du cadre de la question des formats de course. En effet, elle ne se limite pas seulement à la question du scoring, ni même à celle des types de parcours utilisés dans le cadre des compétitions, mais elle renvoie également à la question de l'arbitrage, à la durée des compétitions mais aussi plus globalement à la question de la formation et des qualités techniques et mentales que la pratique du sport voile exige de ses compétiteurs. Ce cadre défini, la Commission jeunes a proposé un certain nombre d'évolutions pour les prochaines années et a proposé que les championnats de France jeunes puissent être le lieu de l'expérimentation de nouveaux formats de course. La Commission jeunes a donc formulé ses recommandations pour que dès 2013, elles puissent être mises en œuvre sur le terrain.
- **La course par équipes :** en 2011, c'est la Commission jeunes qui avait jeté les bases du développement d'une pratique en France de la course par équipes. Le projet s'est concrétisé en

2012 par l'organisation de la première Coupe de France des clubs de course par équipes qui s'est tenue dans le cadre du championnat de France minimes sur flotte collective. La mise en œuvre de ce projet a été aussi l'occasion de construire une boîte de jeux dédiée à la course par équipes et téléchargeable sur le site web fédéral. En effet, il ne s'agissait pas seulement d'organiser une épreuve de plus mais bien de donner les outils pour que chacun sur le terrain puisse s'approprier cette discipline. Sur le strict plan de la participation, cette première édition de la Coupe de France de course par équipe a rencontré un succès mitigé. Sur le plan qualitatif, les jeunes compétiteurs ont beaucoup apprécié cette discipline ludique et formatrice et nul doute que dans le temps cette discipline devrait rencontrer le succès qu'elle mérite. C'est pourquoi elle sera reconduite en 2013 dans la foulée du championnat de France minimes, afin de s'assurer une participation plus importante. Enfin, elle utilisera une fois de plus des bateaux fournis, illustrant par la même tout le bien fondé et toutes les déclinaisons possibles du concept de flotte collective.

En parallèle de travail de fond, la Commission jeunes a, en collaboration avec les départements « habitable » et « voile légère » de la FFVoile, été présente dans des réflexions sur la pratique compétitive jeune à l'international et dans les discussions et négociations avec les différentes associations de classe de support jeunes. Enfin, la Commission jeune a été présente sur les différents championnats de France jeunes pour être bien évidemment à l'écoute du terrain mais aussi et surtout pour vérifier l'effectivité de la politique fédérale

COMMISSION SPORT ENTREPRISE

Claude THOUROT

Une nouvelle Olympiade se termine avec ses hauts et ses bas.

Nous parlerons dans un premier temps du travail effectué avec succès par rapport aux objectifs visés qui était pour le premier un nombre de licenciés « sport entreprise » atteignant les vingt mille, c'est fait !

Ceci n'a pas été sans mal car nous n'avons pas encore de relais régionaux convaincus d'une politique à appliquer à une population spécifique, pourtant la politique de l'Etat sur le sport santé bien être ou sport pour tous est d'actualité et le CNDS 2013 le démontre ;

Notre volonté est d'avoir plus d'épreuves sélectives régionales en habitables qui à ce jour sont au nombre en moyenne de dix-sept à vingt épreuves par an pour une finale entre vingt-cinq et trente équipages, le souhait exprimé lors des réunions avec les délégués de ligues est de développer dans les régions des épreuves de proximité qui peuvent être simultanées avec une autre course, ceci pour ne pas être à la merci des épreuves dites fermées (réservées à une entreprise ou une corporation).

De très nombreuses épreuves, autre que le circuit des sélectives, sont en place avec une gestion directe par des clubs qui vendent une prestation, dans toutes ces manifestations les participants doivent être licenciés, nous nous efforçons que cela soit le cas.

Concernant la voile légère, seules quelques ligues organisent des challenges régionaux, le Nord pas de Calais, les Pays de la Loire, l'Aquitaine, la Franche Comté, l'Île de France, cette dernière prend en charge avec le Centre de la voile de Saint Quentin la Coupe Nationale des clubs qui a un beau succès dû à sa formule qui mêle le windsurf, le dériveur et le catamaran avec classement par support et par équipes.

Nos actions s'inscrivent dans le développement durable, tous les supports sont sur place, on vient avec son sac et si possible en covoiturage ou transport en commun.

En parallèle de nos actions, nous menons depuis deux ans avec les autres secteurs de la Fédération une étude sur la possibilité d'ouvrir l'ensemble des épreuves fédérales au monde des loueurs en organisant un système spécifique de réservation avec skipper pour les licenciés existants mais surtout ceux à venir. Un essai pourrait être fait en 2013 sur quelques épreuves sélectionnées près des bases des loueurs.

Le travail commun avec la Fédération du sport entreprise a porté ses fruits et devra être pérenne avec une convention revue pour mieux coller aux objectifs futurs, aux règles statutaires et réglementaires, trois autres conventions sont également en cours d'étude.

Merci au personnel fédéral de son aide précieuse et au conseiller technique national chargé avec moi de ce secteur d'activité, ainsi qu'aux membres de la commission et délégués régionaux qui font l'effort de participer à nos travaux.

ACCESSIBILITE	
Co financement pour l'acquisition d'aides à l'embarquement,	Associations ayant bénéficié d'une aide : Moins de demandes cette année, le financeur étant souvent le CNDS.
Co-Financement safran moyen	1 : handi côte d'émeraude
Aide en équipement	Compétiteurs Championnat de France :.....
DEVELOPPEMENT	
Objectif : Favoriser les actions promotionnelles vers les publics mixtes valides/handis	Journées Handinautic en régions sur le territoire ;
Aider la modernisation – Recherche sur l'adaptation aux handicaps	Sièges – Automatismes sur le miniJi Préparation convention aspro/commission Aide financière moule miniJi
Aide à manifestations promotionnelles ou projets particuliers	Handivoile Brest (open EDF, journées, mise en accessibilité)
PROMOTION – COMMUNICATION	
Journée annuelle du Salon Nautique	Remplacée par regroupement à la FFH des entraîneurs et correspondants régions
Sites Pilote	
Sites Pilotes : Information sur les conditions de création de structures pour personnes à mobilité réduite	Le concept demeure, avec pas de candidat cette année ; Carcans présente beaucoup de garanties mais manque actuellement d'activité régulière
Pas Réédition Plaquette FFV –FFH 2011/2012, voir l'an prochain	Clubs accueillant des personnes handicapées Enquête à reconduire ou appel à figurer ?
Information pédagogique	Collaboration CRDP Dijon : le DVD Handivoile est en vente CRDP ; jugé intéressant
Point sur les classifications	Suivi Dr Destrubé
ANIMATION SPORTIVE	
Participation à la préparation des coureurs handi au Championnat de France	Stages régionaux avant ligues et interligues / prise en charge frais encadrement. Prise en charge frais jaugeur sur interligue Arradon
Encouragement à l'organisation de compétitions programmées par la FFV	
Visite préparatoire sur site Championnat de France, en collaboration avec l'ASPROminiJi	Après Thonon ; Port La Forêt : comité de pilotage (ASPTT,CDH 29)
Co financement de jeux de voile Miniji Safrans moyens (St Malo)
Participation Evénements Nautiques, ou nouvelles pratiques ;	Trans Golfe : Mai Match racing : Novembre ! interrogation sur participation suite annulation.
Rappel des calendriers de régions	Pour mémoire. Demande envoi des calendriers régions à la commission mixte ;

Aide à développement de la série 2.4 en France (dispositif convention)	Aides financières (transport-hébergement) de l'équipe des Pays de Loire sur le Mondial open en Italie (3 coureurs+ entraîneur) dans le cadre d'une mise à disposition de bateaux 2.4 (convention ENVSN et Ligue Pays de Loire)
Championnat de France handivalide et championnat voile handisport	Aide financière à organisation ; fourniture de bailles à bouts à tous les concurrents. Prise en charge médecin « classifier » pour nouvelles classifications et suivi fichier national des classifications.
DETECTION HAUT NIVEAU – EVENEMENTS NAUTIQUES	
Entraînements	2.4 – Sonar s'entraînent à l'ENVSN ; l'ENVSN est partenaire de la préparation paralympique aux côtés de la FFH et de la FFV.
Appel à candidats	Constitution d'un groupe d'athlètes prêts à s'investir dans la pratique compétitive de haut niveau ; ce groupe se met en place et reste ouvert à de nouvelles candidatures.
Championnats	Bonnes participations et bons résultats des équipes de France aux semaines olympiques et championnats du monde 2012 à Port Charlotte (USA) ; la préparation paralympique a été complète et de grande qualité (préparation du matériel, préparation mentale, préparation physique et préparation technique-tactique-stratégique).
Jeux Paralympiques de Londres 2012	Equipe France: les deux équipages qualifiés en 2.4 et sonar n'ont pu accéder au podium malgré une très bonne préparation qui laissait réellement augurer des médailles ! l'échec passé, les mêmes équipages se préparent maintenant et se projettent vers les Jeux de Rio. Le BILAN des Jeux a eu lieu à l'ENVSN en octobre, avec regroupement des nouveaux « entrants » dans le groupe destiné à alimenter et perpétuer le haut niveau.
Prospectives Jeux paralympiques :Relations IFDS Candidatures nouveaux bateaux pour les Jeux paralympiques de Rio, à la demande de l'IFDS.	Dr Destrubé, chef classifieur IFDS et membre de l'ISAF Skud, néo 4.95, artémis avaient candidaté; les 3 séries 2.4, Sonar et Skud sont reconduites pour Rio ; pas de nouveau bateau retenu actuellement. Le skud ne sera pas représenté par la France (pas de bateaux sur le territoire, pas de préparation d'équipage).
FORMATION DES ENCADRANTS	
Stages formation - CQH	Initiateurs handisport Voile : 1 Les candidats actuellement sont peu nombreux à s'inscrire sur les modules B (CQH), nous limitons volontairement les sessions. Une session a eu lieu à Cannes a été annulée à Calais ; 1 est programmée en avril 2013 en Rhône Alpes, avec réflexion pour créer une formation d'assistant FFH. 1 candidature pourrait venir de Bordeaux.
REGLEMENTATION	
Effort porté sur la résolution de problèmes liés à la pratique et à la réglementation administrative et sportive	Faire aboutir l'actualisation de la Convention FFV/ FFH Articles 2, 4, 5 et 6 : en cours de finalisation ! double-licence et classement national des coureurs.

<p>Double-licence ; Test de natation préalable à la pratique de la voile, voire des activités nautiques : clubs, ACM, scolaires.</p>	<p>Faire aboutir une proposition d'adaptation du test de natation préalable à la pratique. Code du Sport ; relève du service juridique du ministère des sports ; le Pôle Ressources sport-handicap a créé un groupe de travail afin d'élaborer des propositions.</p>
	<p>Favoriser la création de sections Handi FFH dans les clubs FFVoile. Eligibilité aux instances du club FFV des membres de la section Handi en tant qu'administrateurs de clubs.</p>
	<p>Regrouper les règles traitant de l'utilisation et de l'homologation des « aides à l'embarquement » pour une meilleure information</p>
<p>Championnat de France handivalide sur MiniJi : le 1^{er} championnat a eu lieu à Port La Forêt en août 2012, intégrant toujours le championnat de France voile Handisport.</p>	<p>Rédaction du cahier des charges ; frais inscription. Valorisation de la série, intérêt de pouvoir figurer au classement national des coureurs et au championnat de France handisport. Demeure le problème de la double-licence non réglé par les deux fédérations ! La FFV a autorisé les personnes handicapées à concourir avec la seule licence FFV ou FFH, ce ne sera plus le cas en 2013 !! sans signature de la convention FFV-FFH, les deux licences seront obligatoires pour l'inscription au championnat handi !!</p>

COMMISSION FEMININE

Marie-Thérèse LANNUZEL-JOURDAS

L'année 2012 s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques de la Fédération Française de Voile définies par la convention d'objectif pour la mandature 2009-2012.

Les actions, initiées depuis le début de cette mandature, ont entraîné une augmentation du nombre des licenciées féminines. Ce nombre est passé de 18 379 en 2011 à 18 446 en 2012 soit une progression de la proportion des féminines de 22,50% à 22,75%, et un accroissement de 1,13 % du nombre des licences féminines.

Les licences club se répartissent de la manière suivante :

	<=11 ans benjamin	12-14 ans minime	15-17 ans cadet	18-20 ans junior	21-34 ans sénior	>= 34 ans vétérans	Total
2012							
Femme	2 264	2 063	1 829	1 079	3 445	7 766	18 446
Homme	4 721	4 521	3 929	2 529	9 809	37 108	62 617
Total	6 985	6 584	5 758	3 608	13 254	44 874	81 063
2011							
Femme	2 315	1 901	1 869	1 114	3 523	7 656	18 378
Homme	4 830	4 377	3 889	2 597	10 300	37 274	63 267
Total	7 145	6 278	5 759	3 711	13 824	44 930	81 647
2010							
Femme	2 239	2 065	1 835	1 173	3 489	7 322	18 150
Homme	4 839	4 402	3 828	2 828	10 608	36 733	63 284
Total	7 078	6 467	5 663	4 001	14 097	44 055	81 434

L'objectif d'augmenter de 1% le nombre des licences féminines en 2011 a donc été atteint.

Ce résultat est le fruit d'un travail collectif : compétitrices, dirigeants, entraîneurs, moniteurs et cadres techniques, membres de la Commission Féminine, et des participantes aux actions de formations et au Colloque « Femme à la Barre ».

Le renforcement des actions conduites depuis 2006 a permis de sensibiliser un public plus large aux objectifs fédéraux et à leur déclinaison au niveau des régions, en favorisant la mise en commun des expériences.

La Commission Féminine a mis en place un programme d'actions spécifiques axées sur deux thèmes principaux :

- Amener des jeunes filles et des femmes à la pratique sportive de la voile,
- Augmenter la représentation des femmes éligibles aux différents niveaux de responsabilité au sein des associations sportives.

Les actions réalisées en commun :
A) Formation – Accompagnement du projet :

- *Thèmes abordés* : La conception d'un projet, la mise en place d'actions concrètes sur le terrain, le suivi des facteurs de réussite de ces actions. Les bonnes pratiques.

- *Présentation et diffusion :*
- Réalisation d'un rapport d'enquête "**La Pratique Féminine de la Voile - comprendre les freins et agir pour lever ces freins - en 2010 et 2011**" à partir de l'enquête sur la place des féminines dans les clubs en tant que sportives et/ou dirigeantes menée par les membres de la Commission Féminine fédérale et des Commissions Féminines régionales ainsi que par les participantes aux formations.
- Réunions afin de tirer les conséquences de cette étude sur le terrain.
- Cette enquête a permis de mieux appréhender les facteurs nécessaires au développement de la pratique féminine de la Voile, mais aussi de définir les rôles des encadrants et des responsables face aux particularités du public féminin.

B) Le Colloque annuel des féminines

Le Colloque annuel « *Forum Femme à la Barre* », s'est tenu au Centre Régional Nautique de Granville (Basse Normandie), les 31 mars et 1^{er} avril 2012. Il a réuni un large public d'élèves, d'arbitres, d'entraîneurs, de pratiquantes, d'athlètes, en présence du Conseiller technique national et du Vice-président de la FFVoile en charge de la Voile Légère.

Les thèmes retenus étaient les suivants : les jeunes filles, les femmes et la compétition, la politique fédérale en matière de pratique sportive des féminines, le point d'étape sur les travaux réalisés par les groupes de travail de la Commission Féminine et les projets 2012.

C) La journée de régates « Femmes à la Barre » dans les clubs :

La 5^{ème} édition de la journée de régates « Femmes à la Barre » a été organisée le 22 juin 2012. Les clubs n'ayant pas eu la possibilité d'organiser cet événement à cette date ont pu choisir une autre date à leur convenance.

La seule règle étant que chaque bateau soit barré par une femme.

Désormais, cette régates est inscrite au calendrier fédéral. Elle est un rendez-vous dans les clubs que les sportives apprécient, ce qui témoigne d'un fonctionnement bien adapté à la pratique sportive féminine.

Cette régates a dès lors acquis une place dans le calendrier fédéral grâce à la durée et à sa notoriété grandissante.

Que les compétitrices et les clubs en soient, à nouveau, remerciés.

COLLOQUE « *Les Femmes dirigeantes et les Fédérations sportives* » Comité National Olympique Sportif Français le 16 octobre 2012

Suite à l'enquête préliminaire envoyée à toutes les fédérations sportives olympiques et non olympiques le dossier de la Fédération Française de Voile a été retenu pour une présentation au CNOSF de son mode de fonctionnement adapté aux enjeux de la féminisation.

Sollicitée par le CNOSF, et, avec l'accord du Président Jean-Pierre Champion, j'ai participé, le 16 octobre 2012, en qualité de Trésorière adjointe, à une table ronde sur le thème "*Les Femmes dirigeantes et les Fédérations sportives*". J'ai évoqué en particulier le plan stratégique de féminisation des instances dirigeantes mis en place par la Fédération Française de Voile au début de la mandature 2009-2012.

Cette participation a permis de mieux faire connaître aux participants et aux autres fédérations les modes de fonctionnement de la fédération à l'égard des femmes sportives et des dirigeantes.

Je vous remercie vivement, toutes et tous, ainsi que les cadres techniques des départements, mission et commissions, pour votre implication, le sérieux, la passion et l'esprit sportif dont vous avez fait preuve dans la mise en place des différents actions de la Commission Féminine Fédérale.

2008/2012 : la force d'un réseau fédéral qui se modernise en permanence ...

2012 marque la fin d'une nouvelle olympiade. Durant ces quatre années, le département Développement a œuvré avec l'aide des ligues, des comités départementaux et des clubs eux-mêmes pour accompagner le développement des activités dans les territoires. Les actions menées et les résultats obtenus témoignent des capacités de développement de notre réseau fédéral. La méthode utilisée reste simple et efficace : réaliser ensemble l'état des lieux de nos forces et de nos faiblesses et imaginer les réponses à apporter en termes d'accompagnement fédéral national comme régional. Les actions menées démontrent une fois de plus la force de notre réseau fédéral, sa capacité à s'adapter et se moderniser en permanence avec le soutien de la fédération et des ligues régionales.

Aide au développement de la qualité dans les clubs

En 2012, le département Développement a continué ou initié des actions pour favoriser le développement des activités dans les clubs. Il s'agit d'actions structurantes à destination des structures ou des acteurs fédéraux.

Pour les actions structurantes à destination des structures :**1. La labellisation des structures fédérales**

Elle permet de reconnaître la qualité d'accueil et d'organisation des activités proposées par la structure. En 2012, nous avons finalisé la réforme du schéma de labellisation fédéral par la mise en place du label Club Compétition. La FFVoile dispose donc aujourd'hui d'un schéma complet de labellisation des activités qui prend en compte les outils d'animation sportive (calendriers des régates, résultats...). La nouvelle charte graphique prend en compte l'ensemble de ces labels et les rattache davantage à la marque fédérale pour une meilleure reconnaissance des clubs engagés.

2. Développer un réseau d'accueil grand public : les Ecoles Françaises de Voile et les Point Plage FFVoile.

Malgré un contexte de crise économique, l'absence de partenaires nationaux et en cette année d'informatisation du passeport voile, les activités du réseau EFV continuent de progresser et la baisse du nombre de passeports a été limitée à -1,8%. Les axes de développement de ce réseau concernent toujours la diversification de son offre notamment à destination des publics adultes débutants ou déjà initiés. Pour ce faire, l'opération des « **Ateliers Voile** » a été reconduite avec un dispositif d'accompagnement et de promotion dédiés...

Pour ce qui concerne la location, constatant qu'en 20 ans, le nombre de clubs labellisés a diminué au plan national et qu'il ne recouvre pas la réalité des activités proposées par les clubs, une réflexion fédérale a été initiée sur le développement d'un réseau de Points de location FFVoile. De nouvelles orientations ont été proposées en accord avec les ligues régionales engagées dans l'accompagnement de ce réseau.

En complément, le département Développement a piloté la mise en place du module de gestion des groupes pour la plateforme E-Commerce fédérale. Il a aussi collaboré à la refonte en cours du site grand public « faire de la voile ».

3. La mise en place de packs pédagogiques

Comme chaque année, le département a réalisé des outils d'édition et de promotion pour composer les **packs pédagogiques** des clubs labellisés. Chaque club labellisé peut commander des produits dans le catalogue en ligne grâce aux points obtenus à partir du nombre de licences délivrées par le club.

4. La mise en place d'une E-Boutique clubs FFVoile

Afin de permettre à nos clubs de s'équiper avec le meilleur matériel au meilleur prix, le département développement a fortement renforcé sa politique de tête de réseau pour grouper les achats de ses clubs. Pour cette première année de mise en place, la boutique réalise 350k€ de chiffres d'affaires et

propose des réductions conséquentes sur les tarifs professionnels au bénéfice du réseau des clubs. Cette dynamique a permis de montrer l'importance de notre réseau aux grandes marques du secteur voile légère et de nous permettre de peser sur leurs propositions commerciales et leurs évolutions produits.

FFVoile

Une boutique à connaître !!

La saison se prépare dès maintenant... Retrouvez toutes nos offres de matériels réservés aux clubs labellisés sur une seule boutique en ligne. A vos souris !!

BOUTIQUE CLUBS LABELLISÉS

Attention : Stocks limités sur certains articles

- Des offres en cofinancements avec nos partenaires
- Des offres négociées avec les fabricants

Profitez en pour...

- Renouveler le matériel nautique de votre club (bateaux, voiles...)
- Équiper vos cadres et collaborateurs de clubs (tee shirts, sacs, couteaux, lunettes, gilets...)
- Améliorer les services dans votre club (VHF, Bacterless, combinaisons, gilets...)

Voile étanche et flottante

VHF

4.7 74 HT Funck

Sac à dos étanche

2 091 HT Funck

234 124 HT Jus 2 voiles

Voile étanche à voile

5. L'animation du Serveur media FFVoile

La FFVoile s'est dotée depuis maintenant 2 ans d'une plateforme regroupant des clips techniques ou de promotion de nos activités. Dans un souci de transversalité et en cette fin d'olympiade, le Département Développement a travaillé en collaboration avec le Haut-Niveau afin de récupérer des images de références issues des nombreux clips techniques développés durant la préparation aux JO de Londres. Au-delà de ce travail de transfert, le Département a continué en collaboration avec des entraîneurs nationaux et des personnes ressources de l'ENSVN à mettre en ligne des clips techniques commentés sur les 1ers niveaux de pratiques afin d'améliorer la connaissance des fondamentaux de la pratique.

6. La formation de pilotes régionaux pour la démarche progrès

Comme présenté lors de notre AG de mars 2012, consciente que la gestion économique, bien qu'essentielle, n'était pas un point fort de notre réseau de clubs, la FFVoile a engagé une formation de « cadres consultants régionaux ». Ces derniers seront capables d'aider les structures qui le souhaitent à améliorer leur performance globale dans 3 domaines d'actions : réaliser des gains sur les activités en haute saison, optimiser la gestion des achats et des ventes de matériel, optimiser la gestion des personnels. 7 personnes suivent actuellement cette formation démarrée cet automne.

7. L'accompagnement de clubs sur une démarche progrès

Le département développement accompagne les clubs qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement individualisé dans le cadre d'un audit financier et managérial. L'accompagnement proposé vise à doter la direction du clubs d'éléments et d'argumentaires assainissant la situation économique et managériale de la structure.

En parallèle, le département Développement a également initié un accompagnement à destination des prestataires nautiques dans le cadre d'une évolution vers une nouvelle structuration.

Pour les actions structurantes à destination des acteurs :

1. Formation des formateurs

Afin d'améliorer et de renforcer la qualité de nos dispositifs de formation et tenant compte du travail important d'accompagnement à mettre en place sur la formation de formateurs, le Département Développement a mis en place et animé une Equipe Technique Nationale Formation qui a permis de piloter de manière efficace nos dispositifs et d'organiser la 3ème édition du forum national des formateurs.

Le travail mené en 2012 a ainsi permis :

- De définir, en collaboration avec les ligues, le **dispositif de recyclage** de nos formateurs régionaux et nationaux et les **cahiers des charges** associés à ces stages
- De mettre en place un **calendrier national en ligne des formations fédérales** (régionales et nationales)
- De mettre en place un **dispositif informatisé de gestion des qualifications fédérales**.
- De finaliser et d'éditer le **livret de formation et de certification du formateur FFVoile**
- Le temps fort de ce travail national a été l'organisation **du 3ème forum national des formateurs** en novembre 2012 à l'ENVSN.

2. Suivi socio professionnels des acteurs

Ce dispositif a été mis en place avec l'ambition d'accompagner nos professionnels expérimentés – titulaires du BEES 1 voile ou d'un BPJEPS monovalent ou plurivalent – pour faire valoir leur expérience en vue de l'obtention du DEJEPS (diplôme de niveau III) en leur proposant un suivi individualisé. Une personne ressource a été missionnée pour réaliser cet accompagnement sur mesure qui répond à un réel besoin des professionnels souvent isolés, accaparés par « l'urgence du quotidien » et très investis dans leurs missions au détriment de la valorisation de leur propre carrière. 2012 était une première année de fonctionnement et les retours sont très positifs pour un dispositif innovant parce qu'orienté vers et pour les professionnels des structures nautiques.

En quelques chiffres :

- **Plus de 85** professionnels ont été accompagnés en 2012
- **82%** des ligues métropolitaines et ultramarines sont représentées.
- Sur les **74** professionnels réellement concernés par ce dispositif 86% sont titulaires d'un BEES 1 voile (64) pour 14% qui sont titulaires d'un BPJEPS monovalent ou plurivalent(10).
- En 2012, **18** dossiers ont été instruits (attestations complètes ou partielles délivrées).
 - Une première promotion de **17** professionnels (23%) a démarré à l'ENVSN, seul organisme de formation ayant ouvert une formation en 2012-2013 dédiée exclusivement à ces professionnels expérimentés.

Animation du réseau des clubs

- o Organisation du **colloque national** annuel du développement à l'île d'Yeu en mars 2012.
- o Organisation de deux **comités de pilotage nationaux** et des groupes de travail associés.
- o Collecte et synthèse des **Chiffres Clés de la voile en France** et diffusion auprès des Ligues.
- o Réalisation des **chiffres clefs régionaux** 2012 et synthèse sur les 4 ans (tableaux de bord de la ligue).
- o Réalisation des **chiffres clefs des clubs** pour inciter chaque club à remplir son bilan d'activité. Ils présentent l'ensemble des activités du club issues de la base de données bilan d'activité et labels mais aussi calendrier et classements.
- o Les ligues et les clubs peuvent accéder directement par internet à leurs chiffres clefs.

Actions relevant d'une démarche de développement durable

En 2012, les actions dans ce domaine ont porté sur :

- o La participation au « club carbone des fédérations » où sont exposées les bonnes pratiques en matière de développement durable, afin de les faire-savoir, de les mutualiser et de se les approprier.
- o Afin de faciliter et d'améliorer la destruction des bateaux de plaisance hors d'usage, la FFVoile a signé durant le salon Nautique une convention avec l'Association Pour une Plaisance Eco-Responsable (APER). Cette association s'appuie sur un réseau national de Points Conseils constitué d'entreprises du domaine respectant une «Charte Points Conseils».

Education et insertion par la voile

En décembre 2012, la FFVoile a signé une convention de coopération avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré). L'objectif est de favoriser la mise en place de « rencontres » dans le prolongement de ce qui est réalisé dans le cadre du programme scolaire. Ces « rencontres » devront favoriser la pratique de la voile sur différents supports et pourront être associées à un thème en rapport avec la culture voile (histoire – sport – géographie – vocabulaire...). Une commission pédagogique va être constituée pour définir les modalités de mise en place de la convention.

COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE

Christian LE PAPE

Depuis la mise en place de la commission fédérale en 2006, l'habilitation d'un Directeur de Course s'effectue à chaque épreuve sur proposition d'une personne pressentie par l'organisateur pour exercer cette mission.

Les membres de la commission évaluent chaque dossier dans le cadre d'une première habilitation ou d'un renouvellement à partir de critères d'évaluation correspondant à chaque procédure et contenus dans le texte réglementant le fonctionnement de la commission.

Au fil des années, ce document a bénéficié de certains amendements afin de mieux s'adapter aux situations particulières rencontrées.

Depuis 2006, 44 directeurs de course ont été habilités.

En 2012, pour 21 Directeurs de Course habilités, il y a :

- 3 nouveaux Directeurs de Course (1 sur épreuve de type A ; 2 sur épreuve de type B)
- 18 renouvellements (dont 7 de type A et 11 de type B)

Sur les 18 renouvellements :

- 6 Directeurs de Course exerçaient déjà au cours de l'année 2006.
- 4 ont été renouvelés tous les ans depuis 2006 (4 sur les 6 cités ci-dessus),
- 2 n'ont pas encadré de course en 2011 (absents uniquement en 2011).

En 2012, 7 directeurs de course ont dirigé plusieurs manifestations sur la saison.

Cette stabilité et continuité dans les effectifs incite la commission et la Fédération à proposer une nouvelle évolution des textes réglementaires permettant, non plus l'habilitation obligatoire par épreuve, mais la constitution d'une liste à deux niveaux A et B selon le type d'épreuves.

Un certain nombre de directeurs de course bénéficieraient donc d'une habilitation de principe sur plusieurs années mais encadrées par une évaluation de leur activité.

Dans une période de transition, le fonctionnement actuel avec habilitation sur épreuve sera maintenu afin de permettre l'accès à de nouveaux candidats.

STATISTIQUES ADMINISTRATIVES :

En 2012, 30 épreuves à Directeur de course ont été identifiées mais quatre ont été annulées.

- Europa Race
- Semaine du Record SNSM
- Méaban Regatta
- Izmir Cup

Donc, seulement **26 épreuves** se sont réellement déroulées.

Epreuves de Type A : 11 dont 2 annulations (Europa Race et Izmir Cup)

Epreuves de Type B : 19 dont 2 annulations (Record SNSM et Méaban Regatta).

Equipage type A = 4 dont 1 annulation (Europa Race)

Equipage type B = 9 dont 2 annulations (Record SNSM et Méaban R)

Double type A = 4

Double type B = 7 dont 2 annulations (Record SNSM et Méaban R)

Solo type A = 3 dont 1 annulation (Izmir Cup)

Solo type B = 9 dont 1 annulation (Record SNSM)

(Le chiffre se situe au-dessus de 30 car certaines manifestations comportaient 2 ou 3 catégories de bateaux)

Qui sont les organisateurs d'épreuves :

(chiffres prenant en compte les 26 épreuves réellement courues)

Clubs : 17 en 2010 ; 17 en 2011 ; 17 en 2012

Sociétés événementielles : 9 en 2010 ; 10 en 2011 ; 6 en 2012

Ligues : 2 en 2010 ; 1 en 2011 ; 1 en 2012

Sociétés événementielles utilisant un club support : 1 en 2010 ; 0 en 2011 ; 3 en 2012

Epreuves ayant disparu du calendrier :

14 jusqu'en 2011 ; Aucune en 2012.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Depuis le début de l'année 2012, les services informatiques de la FFVoile ont mis au point un outil permettant aux Directeurs de course de remplir en ligne les retours statistiques de leurs épreuves. Protégé par un code individuel, cette démarche permet de disposer d'informations fiables et immédiates sur le déroulé de chaque épreuve.

Les administrateurs de la commission ont la possibilité de connaître rapidement les événements et l'accidentologie de chaque épreuve. Un logiciel d'exploitation permet ensuite de recouper toutes ses données et d'établir des statistiques fiables. L'enjeu de ce dispositif est de pouvoir connaître et rassembler l'ensemble des informations liées aux épreuves à direction de course.

Ces données sont ensuite diffusées à tous les organismes ou institutions qui les sollicitent, et permet d'informer les différentes institutions en charge de ce dossier (Ministère des transports, Affaires Maritimes).

La commission est composée de 16 membres dont plusieurs collègues sont soumis à des rotations biennales (représentants des Directeurs, des organisateurs, des navigateurs).

En 2012, cette instance s'est réunie 2 fois. Elle a procédé à 22 votes électroniques sur des cas de renouvellement.

En janvier 2012, le colloque organisé à Paris a rassemblé 14 directeurs de course sur les 44 ayant officié depuis 7 années.

Les données et informations liées au fonctionnement de la commission sont disponibles sur son site dédié : <http://wss.ffvoile.org/dc/default.aspx/> / Nom utilisateur : **ffvoile\DCOURSE** ; Mot de passe : **OCEAN**

ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES

En 2012, l'ensemble des concurrents a parcouru **513 000 milles** sur les 26 épreuves disputées.

Le Vendée Globe n'est pas comptabilisé sur cette période 2012.

Les participants aux épreuves de type A ont parcouru 335 348 milles

Les participants aux épreuves de type B 177 652 milles

En 2011, les participants aux épreuves avaient parcouru 983 000 milles soit presque le double de distance.

Cette différence s'explique en partie par le faible nombre d'épreuves transatlantiques disputées par les classes qui, habituellement, disposaient d'un programme « au large » beaucoup plus étoffé.

En MOD 70 seules 5 unités ont disputé les 2 épreuves de leur calendrier spécifique.

En IMOCA, une seule manifestation spécifique a été organisée par cette classe en 2012, l'Europa Warm Up. Cette compétition s'est déroulée mais en dehors de la juridiction administrative et sportive française. Les chiffres statistiques de cette épreuve ne sont donc pas comptabilisés dans ce document.

Les compétitions au large présentent un certain niveau de risque. Aucune mesure préventive ou de suivi des concurrents ou des bateaux ne permettra de réduire totalement les accidents physiques et matériels.

Toutefois, depuis la mise en place de la réglementation concernant l'habilitation des directeurs, on constate une diminution sensible de l'accidentologie générale sur les épreuves au large.

Depuis 3 années, la commission des directeurs de course dispose, grâce aux retours de ces directeurs et des outils mis à leur disposition, de données et de rapports fiables permettant de mieux mesurer cette évolution.

L'ensemble des données statistiques sur les derniers exercices est disponible sur le site dédié.

Si on ne peut pas considérer que la mise en place d'une réglementation des directeurs de course habilités puisse expliquer à elle seule cette diminution des accidents en course, il est toutefois possible de penser que la reconnaissance de cette fonction et la compétence des directeurs ont permis de mieux définir et mieux faire appliquer un certain nombre de réglementations.

Evolution de la prévention

La mise en place de catégories de RSO adaptées à la pratique de la compétition au large, a fortement contribué à la sécurité des épreuves. On peut noter quelques difficultés de mise en place, pour les bateaux de type classique. Un groupe constitué au sein de la commission des directeurs de course réfléchit à une possibilité d'adaptation de cette réglementation spécifique.

On peut aussi démontrer un progrès important dans la formation des navigateurs à la survie et à la sécurité dans des structures agréées, et la délivrance d'un diplôme fédéral.

Depuis 2012, la formation médicale des navigateurs a été améliorée par la récente mise en place du diplôme PSMer et Formation Médicale Hauturière dont les contenus sont mieux adaptés que les anciens diplômes à une spécificité maritime.

Sur l'ensemble des courses au large 2012, sur les 513 000 milles parcourus, on ne dénombre que 3 blessés dont 2 ont occasionné un abandon sur l'épreuve.

On constate que 14 personnes ont connu des problèmes médicaux mais seulement 6 ont entraîné un abandon.

Sans que l'on puisse réellement mesurer les raisons précises de cette diminution, la mise en place depuis 2009, d'une vérification des aptitudes **physiques et médicales pour participer aux épreuves habitables solitaire et double devant respecter les RSO de type 0, 1 et 2 y contribue certainement.**

Pour respecter les conditions d'inscription à ces compétitions, les concurrents doivent fournir un dossier comportant :

1/ Une attestation d'un stage de survie ISAF effectué dans un centre approuvé par l'ISAF et habilité par la FFVoile. La réussite aux épreuves pratiques du stage de survie ISAF démontre que le candidat possède les aptitudes physiques requises pour ce type de course.

Pour les épreuves inscrites au calendrier de la FFVoile en solitaire ou en double relevant des catégories RSO de niveau 0, 1 et 2, les candidats devront obligatoirement fournir à l'autorité organisatrice (ou au médecin « référent » de l'épreuve pour les dossiers médicaux) dans les conditions et délais fixés par l'avis de course (et à défaut au plus tard soixante jours avant le départ effectif de l'épreuve pour permettre des expertises) :

Médecin « référent » de la compétition :

Un médecin « référent » de la compétition est obligatoirement désigné par l'autorité organisatrice (et astreint au secret médical). Il a pour missions principales d'apprécier le dossier médical, comprenant

éventuellement les résultats des examens complémentaires demandés par lui-même ou par le médecin traitant, et d'apprécier l'aptitude du coureur à prendre part à la compétition.

Suivi et déroulement :

En 2012, cette réglementation médicale a concerné 10 épreuves sur 26 avec une mesure de veille médicale 24h/24h effectuée soit par le CCMM de Toulouse (Centre de Consultation Médicale Maritime) ou par un médecin de course nommé par l'organisateur.

Parmi les mesures préventives récentes pour limiter le niveau de risques des épreuves au large, on peut également citer la constitution d'une base de données regroupant un dossier individuel complet sur chaque concurrent, intégrant son dossier médical et les caractéristiques de son bateau. Ce dossier peut être transmis aux autorités compétentes à leur demande ou de manière systématique avant le départ de l'épreuve.

En 2012, 23 directeurs de course ont constitué cette base de données sécurité.

Dans l'évaluation du risque, certains directeurs de course demandent également en préalable de l'épreuve d'effectuer des parcours de qualification ou de constituer des dossiers de qualifications permettant de mesurer la compétence objective des éventuels participants.

En 2012, 4 directeurs ont mis en place des parcours de qualification et 6 ont exigé des références sportives et nautiques dans un dossier constitué.

En matière de protection et flottabilité des concurrents, 15 épreuves exigent le port d'une combinaison de survie homologuée.

Les balises personnelles de type satellite ou AIS sont rendus obligatoires par certaines Classes ou les organisateurs.

Balise individuelles type PLB *signifie 'Personal Locator Beacon' = Balise de localisation personnelle, ou balise de détresse personnelle.*

Une PLB est un petit émetteur portable, autonome, qui peut être activé dans une situation de détresse. Dès son activation, elle émet un signal codé comprenant l'identification de l'utilisateur et sa position géographique ainsi qu'un signal de radio-ralliement permettant aux secours de converger vers la balise.

Ces balises de détresse 406 MHz permettent ainsi de recueillir des informations d'alerte et de localisation terrestres, maritimes et aériennes en vue de déclencher les secours. (Satellite) et 16 de balises type AIS (VHF).

Données 2012 épreuves à Directeur de course :

Nombre d'épreuve ou les concurrents disposaient de balise personnelle Satellite : 17

Nombre d'épreuve ou les concurrents disposaient de balise personnelle AIS : 16

A une exception près, les concurrents disposant d'une balise PLB satellite, étaient également équipés d'une balise personnelle AIS.

EVOLUTION SUR LE SUIVI DE COURSE

Le suivi par un moyen électronique représente un des moyens les plus fiables de gérer la sécurité d'une flotte et de chaque concurrent engagé. Sur l'ensemble des épreuves disputées en 2012, **sur 3 d'entre elles, aucun positionnement** direct des concurrents n'est mise en place. Elle concerne des épreuves côtières de type B. Parmi les systèmes de positionnement utilisés, la balise iridium représente 50 % des moyens de repérage.

Pour les concurrents en navigation, le système de repérage par AIS a tendance à se généraliser. Sur l'ensemble des 26 flottes des épreuves à Directeurs de course, 20 en sont équipés.

Il s'agit d'un système automatique d'échange permanent des messages radio. VHF entre navires :

Ce système permet aux navires et aux systèmes de surveillance du trafic (CROSS) d'obtenir des informations précises sur les navires équipés du système. Le système AIS est utilisable en mer, sur les plans d'eau et sur les voies d'eau intérieures.

D'après la convention SOLAS (en 2008), les navires ayant obligation de posséder le système AIS (en émission et réception) à bord sont :

- Les bateaux d'au moins 300 tonnes effectuant des navigations internationales.
- Les cargos d'au moins 500 tonnes indépendamment de leur zone de navigation.
- Les navires à passagers indépendamment de leur taille.

LES INCIDENTS SUR LES EPREUVES

En 2012, on peut constater un nombre d'abandons relativement stable par rapport aux années précédentes. Le nombre de concurrents est un peu plus faible que les années précédentes, 778 contre 814 en 2011.

Le nombre global de milles parcourus est également beaucoup plus faible. Dans ces chiffres, les données du Vendée Globe, débuté en 2012 mais terminé en 2013 ne sont pas prises en compte.

Les abandons :

Sur les trois années d'évaluation statistiques, on peut constater un pourcentage d'abandons relativement faible avec une moyenne se situant à environ 13% sur l'ensemble des courses.

Tendance à la baisse pour 2011 où seulement 12% des concurrents abandonnent les courses.

En 2012, 679 concurrents ont terminé les épreuves soit seulement 13 % d'abandons. Depuis les deux dernières années 87,5 % des concurrents terminent leur compétition.

Les causes des abandons

La cause principale des abandons en 2012 est justifiée dans les données statistiques par des « raisons personnelles », dans 27 cas sur les 99 concurrents n'ayant pas terminé les épreuves.

Ensuite, nous trouvons des causes liées aux avaries de pilotes automatiques puis problèmes médicaux, avaries de gréements, blessures, collisions avec un navire, avaries appendices, échouements, black-out électriques.

Déclenchement des secours, interventions et assistance

En 2012, on ne dénombre sur les courses à Direction de course, aucune victime disparue ou décédée. Comme précédemment évoqué, le nombre de blessés reste assez faible (3).

Les statistiques 2012 ne font également état d'aucun déclenchement de balise SART COSPAS.

Sur l'ensemble des compétitions, 3 demandes d'aide extérieure ont été sollicitées avec 2 interventions CROSS ou MRCC.

Aucune intervention aérienne ou nautique des moyens de l'Etat n'a concerné les concurrents à Direction de Course.

Les bateaux accompagnateurs (33 présents sur l'ensemble des compétitions) sont intervenus à 4 reprises, et la SNSM 2 fois.

On peut donc constater que majoritairement, les navigateurs ayant abandonné ont géré de manière autonome leur retour au port.

Conclusion

En 2006, les acteurs de la course au large ont pu considérer que l'habilitation fédérale des Directeurs de course représentait seulement un nouvel épisode dans l'évolution réglementaire.

En 2012, on peut considérer qu'au-delà de l'aspect réglementaire, cette démarche, pouvait également apporter une reconnaissance plus forte et un positionnement plus légitime des directeurs de course. On ne peut attribuer la diminution du nombre d'accidents sur les courses au large qu'à la seule action et la compétence des Directeurs de course habilités.

Ce progrès sensible se justifie avant tout par un faisceau de causes multifactorielles, notamment les progrès technologiques évoqués précédemment dans le propos.

La formation et l'information renforcées des directeurs et des concurrents permettent aussi de mieux appréhender les risques et d'éviter les accidents. La commission des Directeurs de Course organise tous les 2 ans un colloque. La participation à cette séquence est rendue obligatoire pour justifier d'un renouvellement d'habilitation ou d'un maintien en liste.

La capacité des Directeurs de course à recruter et dynamiser leur équipe d'organisation tient également une place très importante dans ces dispositifs.

Les présidents de comité de course, mieux sensibilisés aux problématiques de course au large y jouent un rôle essentiel. Leurs interactions avec le directeur de course ont fait l'objet de nombreuses discussions et textes. Il semble qu'aujourd'hui, chaque ait trouvé sa place au sein de l'organisation. Pour continuer d'améliorer la sécurité de nos compétitions, nous devons encore renforcer l'échange avec tous les acteurs de la course au large.

La rotation des différents représentants au sein de la commission des directeurs de course permet à de nouveaux interlocuteurs d'apporter une vision différente de leur fonction et attribution.

COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

*Jean-Luc DENECHAU
Nathalie PEBEREL*

1. LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE
1.1 Réunions de la Commission Centrale d'Arbitrage :

Six journées de réunion ont permis à la Commission Centrale d'Arbitrage de réunir ses membres et d'avancer dans la réalisation de ses objectifs.

2. LA GESTION DES ARBITRES
2.1 Les qualifications d'arbitres au 31/12/2012 :

	Comité de course	Juge	Joueur d'épreuve	Umpire	Juge Vagues	Contrôleur course au large	Total
Internationaux	15	16	10	11	Sans objet	Sans objet	52
Nationaux	126	72	32	21	10	22	283
Nationaux stagiaires	7	8	4	3	7	3	32
Honoraires	5	9	2	Sans objet	Sans objet	Sans objet	16
Total	153	105	48	35	17	25	383

La liste des arbitres internationaux, nationaux, nationaux stagiaires et honoraires totalise ainsi 321 personnes. Le différentiel entre ce nombre d'arbitres (321) et le total du tableau ci-dessus (383) est explicable par le cumul de qualifications de certains arbitres.

Ces données sur 4 ans ont évolué de la façon suivante :

	2009	2010	2011	2012
Internationaux	53	51	52	52
Nationaux	266	259	269	283
Nationaux stagiaires	47	37	40	32
Honoraires	21	19	16	16
Total	387	366	377	383

L'évolution de la moyenne d'âge des arbitres entre 2003 et 2012 suit une courbe préoccupante qui doit néanmoins être mise en relation avec l'allongement de la durée de vie et les difficultés que les personnes encore en activité peuvent rencontrer pour s'investir dans le bénévolat et l'arbitrage :

Qualification	2003	2012
Comités de course internationaux	66 ans	57 ans
Comités de course nationaux	55 ans	61 ans
Juges internationaux	58 ans	65 ans
Joueurs internationaux	52 ans	63 ans
Joueurs nationaux	57 ans	63 ans
Umpires internationaux	51 ans	54 ans
Umpires nationaux	48 ans	51 ans
Juges vagues nationaux	41 ans	35 ans
Contrôleurs d'équipement nationaux	/	54 ans
Moyenne globale	53 ans	56 ans

Arbitres de haut niveau (liste Ministère des Sports 2012)

Comité de course	Juge	Joueur d'épreuve	Umpire	Total
9	8	2	7	26

2.2 Liste des arbitres nationaux par groupe

Le processus d'établissement des groupes nationaux d'arbitres s'est terminé l'année passée. Les arbitres nouvellement nommés ont intégré en 2012 le groupe « National 4 », avec 2 juges vagues, 4 juges, 6 joueurs et 5 comités de course. Sont passés du groupe « National 2 » au groupe « National 1 » 3 comités de course, 3 juges, 2 joueurs.

Les critères d'affectation sont l'expertise, la qualité de l'arbitrage, l'activité d'arbitrage, la disponibilité et le savoir être.

2.3 Renouvellement des qualifications d'arbitres

95 qualifications étaient renouvelables au 31 décembre 2012 :

	Comité de course	Juge	Contrôleur équipement	Joueur	Umpire	Juge vagues	Total
Renouvelés	30	25	15	13	2	2	87
Non renouvelés	2	2	1	2	1	0	8
Total	32	27	16	15	3	2	95

De plus, l'ISAF a renouvelé les qualifications internationales pour 2 joueurs et 5 juges.

2.4 Les nominations aux différentes qualifications en 2012

	Comité de course 2012	2011	Juge 2012	2011	Joueur 2012	2010	Umpire 2012	2011	Juge Vagues 2012	2011	Total 2012	2011
Internationaux	1	↗ +1	1	=	0	=	0	↘ -1	Sans objet	So	2	=
Nationaux	1	↘ -4	3	↘ -3	4	↘ -1	0	↘ -1	2	↗ +2	10	↘ -8
Nationaux stagiaires	5	↘ -1	5	=	3	↗ +2	1	=	0	↘ -5	14	↘ -4
Total	7	↘ -4	9	↘ -3	7	↗ +1	1	↘ -2	2	↘ -3	26	↘ -11

L'évolution des nominations sur 4 ans, toutes qualifications confondues, est la suivante :

	2009	2010	2011	2012
Internationaux	2	0	2	2
Nationaux	18	17	17	10
Nationaux stagiaires	13	13	18	14
Total	33	30	37	26

3. INFORMATION, REGLEMENTATION ET DOCUMENTATION

3.1 Information :

Sept bulletins d'information officiels des arbitres de la FFVoile « Le Rappel Général » ont été réalisés et diffusés par mail aux arbitres internationaux, nationaux, nationaux stagiaires, régionaux, régionaux stagiaires et arbitres de club, ainsi qu'aux Présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage, aux membres du Conseil d'Administration de la FFVoile et aux Présidents de ligue.

3.2 Règles de course à la Voile et prescriptions fédérales :

Les Règles de Course à la Voile 2013-2016 ont été traduites par la Commission Centrale d'Arbitrage entre août et novembre, pour permettre l'édition du livre des RCV début janvier 2013. En parallèle, les prescriptions de la FFVoile aux RCV ont été validées par le Bureau Exécutif du 18 octobre 2012 et le Conseil d'Administration de la FFVoile du 17 novembre 2012.

3.3 Documentation :

De nombreux documents ont été traduits et/ou mis à disposition sur le site internet de la FFVoile et sur la clé arbitre, dont, entre autres

- dix-sept questions/réponses aux RCV ISAF
- sept « match racing rapid response calls » 2010 et 2011
- un didacticiel d'aide à la synchronisation de la clé
- deux documents d'aide aux concurrents et aux arbitres pour la course par équipes
- les règles de classe ou de handicap M34, Windsurf, Micro, 5.5M, MiniUI, 505, Dragon, IRC, l'Equipe, Osiris Habitable.

4. LES AVIS DE COURSE ET INSTRUCTIONS DE COURSE

La Commission Centrale d'Arbitrage, conformément à son règlement, assure son rôle de conseil auprès des organisateurs, des départements sportifs de la FFVoile et des arbitres dans la rédaction des différents documents de course. C'est ainsi qu'en 2012, plus de 41 avis de course et autant d'instructions de course de compétitions majeures (Championnats de France, compétitions soumises à convention d'arbitrage, etc) ont été relus, mis en conformité avec les différents règlements et les règles de course, et validés par la Commission Centrale d'Arbitrage.

5. LES CONVENTIONS D'ARBITRAGE

Conformément aux critères validés par le Bureau Exécutif fédéral en février 2008 (compétition à direction de course et/ou délivrant des prix en espèces pour un montant supérieur à 5000 €), la Commission Centrale d'Arbitrage a proposé au Bureau Exécutif une liste de 15 compétitions soumises à convention d'arbitrage (14 compétitions en 2010, 19 en 2011).

Ces compétitions ont ainsi donné lieu à 802 journées d'arbitrage indemnisées.

6. LES DESIGNATIONS DES ARBITRES

6.1 Les désignations des arbitres :

La Commission Centrale d'Arbitrage a géré les désignations des arbitres sur 200 compétitions de grade 4 à W, pour 7012 journées d'arbitrage.

De plus, la Commission Centrale d'Arbitrage a assuré le suivi des désignations tout au long de l'année, afin d'adapter les équipes d'arbitres aux besoins des organisateurs notamment sur toutes les compétitions à direction de course, suite à la décision du Bureau Exécutif de la FFVoile du 10 décembre 2010 (« Le Bureau exécutif de la FFVoile entérine la compétence unique de la Commission Centrale d'Arbitrage pour nommer les arbitres sur les compétitions à direction de course à compter du 1^{er} janvier 2011 »).

De même, les contrôleurs d'équipement course au large sont intervenus sur la Solidaire du Chocolat, les 900 milles de Saint Tropez, la Transat AG2R, le Tour de France à la Voile, la Normandy Channel Race, la Solitaire du Figaro, la Allmer Cup et le Vendée Globe soit 102 journées d'arbitrage pour un total de 151 bateaux contrôlés en catégories RSO 1,2 et 3.

6.2 Le logiciel de désignation des arbitres

Le logiciel mis à disposition des arbitres, des organisateurs et des Commissions Régionales d'Arbitrage par la Commission Centrale d'Arbitrage continue à être bien utilisé, ce qui a donné lieu pendant l'année 2012 à l'envoi de 6926 mails de confirmation de désignations aux arbitres et aux organisateurs.

7. LA FORMATION

7.1 Les formations initiales

Un nouveau cursus de formation a été expérimenté en 2011 avec les Comités de course. Cette nouvelle organisation ayant donné satisfaction, elle a été étendue en 2012 aux formations juges et jaugeurs. Le cursus est maintenant le suivant :

- les candidats à une formation nationale sont désignés sur une compétition majeure de la FFVoile, en tant qu'arbitre stagiaire avec un tuteur national,
- leur formation est ensuite complétée par 3 jours de stage théorique dans les locaux de la FFVoile à l'automne. En 2012, ces journées de formation théorique se sont ainsi déroulées du 5 au 7 octobre pour les 3 qualifications (Comités, Juges et Jaugeurs) qui ont ainsi pu être regroupés sur des sujets communs. Ces regroupements ont permis une approche plus transversale de l'arbitrage, et un travail sur l'équipe d'arbitres, chacun pouvant prendre en compte les rôles respectifs de chacun. Ce cursus a été suivi cette année par 5 comités de course, 5 juges, 3 jaugeurs.

A l'issue de ces 2 étapes, après un résultat satisfaisant, les candidats sont validés arbitres nationaux stagiaires et terminent leur cursus de formation par les évaluations traditionnelles.

Un stage de formation initiale a été organisé en mars et a été suivi par 2 umpires régionaux.

7.2 Les évaluations nationales d'arbitres nationaux stagiaires :

Pendant l'année 2012, grâce au concours des clubs organisateurs qui ont bien voulu répondre favorablement à l'accueil de nos arbitres en formation, la Commission Centrale d'Arbitrage a pu mener à bien 15 évaluations de comités de course nationaux stagiaires, 5 évaluations de jaugeurs d'épreuve nationaux stagiaires, 9 évaluations de juges nationaux stagiaires, 1 évaluation d'umpire national. La Commission Centrale d'Arbitrage souligne ici aussi l'implication des arbitres évaluateurs qui forment nos arbitres nationaux stagiaires.

7.3 Le séminaire de formation continue des arbitres nationaux :

En 2012, il n'y a pas eu de séminaires de formation continue de mis en place, les arbitres étant regroupés pour une journée d'information sur les RCV 2013-2016 qui a s'est tenu le 12 Janvier 2013 avec plus de 400 arbitres.

7.4 La Formation « contrôleurs d'équipement course au large » :

En 2012, la Commission Centrale d'Arbitrage n'a pas organisé de formation de contrôleurs d'équipement course au large. En effet, le nombre de contrôleur est actuellement suffisant pour couvrir les besoins. De plus, cette qualification nécessite des connaissances techniques qui doivent être réactualisées en permanence. La CCA a donc décidé de privilégier les contrôleurs qualifiés en les désignant au moins une fois chacun en 2012 sur une épreuve de course au Large.

7.5 La Formation internationale :

En mars 2012 aux Pays Bas, un comité de Course (Pierre Luc Blanc) a réussi le test international, et s'est vu attribuer la qualification d'International race Officer par l'ISAF pour les 4 prochaines années.

Un juge (François Salin), qui avait réussi le test juge en 2011 s'est vu attribuer la qualification de Juge International par l'ISAF pour les 4 prochaines années.

7.6 Formation Etudiants :

Corinne Aulnette a animé trois séances de formation aux règles de course pour les étudiants du comité d'organisation de la compétition Spi Dauphine 2012, désireux de s'investir dans l'organisation sportive de leur compétition.

7.7 Formation complémentaire à l'arbitrage direct pour les juges nationaux :

La Commission Centrale d'Arbitrage a organisé du 19 au 23 mars un stage d'arbitrage direct (avec application de l'annexe Q expérimentale) pour 6 juges pendant le Trophée de l'Île Pelée à Cherbourg. 30 équipages ont tourné sur une flotte collective de quinze J80. Ce stage a ainsi permis aux juges de perfectionner leur positionnement par rapport à la flotte, les techniques de communication entre les bateaux jury et d'appréhender de façon plus complète l'arbitrage direct.

Une formation à la course par équipe a également été organisée à l'occasion de la Volvo Ocean Race, lors de l'étape de Lorient. Du 22 au 24 juin, 6 juges et umpires nationaux se sont ainsi perfectionnés à l'arbitrage de la course par équipe, encadrés par Chris Atkins, juge et umpire international anglais.

7.8 Formation spécifique « Juges course au large »

Le 31 mars 2012, une quinzaine de juges s'est rendue au siège de la FFVoile pour participer à une journée de formation spécifique course au large. Tracking, demandes de réparation, pénalités et jugements à distance ont ainsi pu être abordés.

8. LES ACTIONS SPECIFIQUES

8.1 Le numéro d'urgence CCA :

Pour sa troisième année de fonctionnement, le numéro de téléphone « Urgence CCA » permettant à tous les arbitres d'appeler 7 jours sur 7 la Commission Centrale d'Arbitrage en cas d'incidents ayant nécessité l'intervention de secours extérieurs a reçu 10 appels (pour 13 en 2011 et 15 en 2010). Un tableau est tenu à jour, précisant la date, le lieu ainsi que l'organisme ayant diligencé les secours.

8.2 La « clé Arbitre » :

La mise à jour automatique de la clé arbitre s'est traduite en 2012 par la mise à disposition sur ce support de 60 nouveaux documents, les informations de ces mises à jour étant communiquées aux arbitres par le biais du « Rappel Général ».

8.3 L'arbitre de club :

Les présidents de clubs de la Fédération Française de voile ont validé 808 arbitres de club pour l'année 2012 suite à la décision du Conseil d'Administration du 11 juin 2010 créant la fonction d'arbitre de club (pour 576 en 2011).

8.4 Les Jeunes Arbitres (14 à 18 ans) :

Sous l'impulsion de Paul Edouard Despierres, chargé par la Commission Centrale d'Arbitrage d'assurer le suivi de cette action au plan national, le bilan est positif et l'action continue sa progression.

8.4.1. Présentations et actions Jeunes Arbitres dans les ligues :

Janvier :

A l'occasion du colloque des arbitres de la C.R.A. Languedoc Roussillon, présentation du dispositif Jeune Arbitre/Jeune Officiels et bilan régional après deux années de fonctionnement. Mise en place des fiches de suivi des Jeunes Arbitres et des Tuteurs Arbitres.

- A l'occasion du colloque des arbitres de la C.R.A. des Pays de la Loire, présentation du dispositif et des moyens, mise en place d'un comité de pilotage avec un référent régional pour la Ligue. Présentation des retours d'expérience des autres Ligues.

Février : A l'occasion de la journée de regroupement des Présidents de CRA au siège de la FFVoile, présentation du bilan des actions Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels sur l'année 2011 et perspectives 2012.

Mars : Constitution d'une Commission Mixte Régionale UNSS - Académie de Montpellier et Ligue Languedoc Roussillon : mise en place d'une commission de travail paritaire en vue de l'élaboration d'une convention de partenariat pour la formation des Jeunes Officiels et de leurs encadrants.

Mai : Réunion du comité de pilotage Jeunes Arbitres en Ligue Pays de la Loire à Pornichet.

Octobre :

- A l'initiative du Président de la C.R.A. Nord Pas de Calais, regroupement des Jeunes Arbitres de la Ligue au Y.C. Calaisis avec la participation de 6 Jeunes Arbitres. Analyse des remontées d'expérience et du vécu des Jeunes Arbitres. Echanges et Bilan des actions régionales. Perspectives régionales de formation et d'actions pour 2013.

- A l'initiative du Président de la C.R.A. Picardie, regroupement du comité de Pilotage des Jeunes Arbitres de Picardie à Chantilly – Villers St Leu D'essert. Echanges et bilan des actions régionales. Perspectives régionales de formation et d'actions pour 2013.

- Signature d'une convention régionale entre la Ligue Languedoc Roussillon et l'UNSS Montpellier pour organiser les formations des Jeunes Officiels et de leurs encadrants et organiser les échanges entre Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels.

- Pour la Ligue Poitou Charentes, réunion à la SR de La Rochelle avec les acteurs du dispositif Jeune Arbitre : présentation et relance du dispositif, examen des retours d'expérience des autres Ligues. Perspectives d'actions pour 2013.

Novembre : bilan des actions Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels de la Ligue Ile de France avec Patrick Gérodias, Président de la C.R.A.

8.4.2. Participation des Jeunes arbitres aux compétitions nationales 2012 :

Juillet :

- 2 Jeunes Arbitres ont été intégrés à l'équipe d'arbitrage des Internationaux de France Laser au CV Hourtin Médoc (Ligue d'Aquitaine)

- Action nationale Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels sur le Championnat de France Minimes Flotte Collective et sur la Coupe de France des Clubs par Equipes à Moisson Lavacourt (Ligue Ile de France) Participation de 12 Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels. Actions de formation au jury et au jugement direct sur le plan d'eau (arbitrage de la course par équipes).

Août :

- Une Jeune Arbitre intégrée à l'équipe d'arbitres de l'Open de France à Biscarosse (Aquitaine).

- National Mini J et Championnat de France Handivalide à PORT LA FORÊT : Action nationale avec 6 Jeunes Arbitres associés à l'organisation de l'épreuve et à l'arbitrage semi-direct. Participation aux actions de jury à terre et sur l'eau.

8.4.3 Les chiffres des Jeunes Arbitres au 31 décembre 2012 :

- 148 Jeunes Arbitres sont identifiés dans 20 Ligues (pour 122 en 2011 et 82 en 2010),

- 64 Jeunes Officiels sont identifiés dans 7 académies, pour 44 en 2011 (même si sur le terrain, les Jeunes Officiels sont de facto beaucoup plus nombreux).

- 22 Référents Jeunes Arbitres sont identifiés pour l'ensemble des Ligues et 21 Comités de Pilotage sont en place.

Le suivi des actions dans les ligues reste toutefois difficile, en effet les remontées spontanées d'information sont faibles, d'où la difficulté à mutualiser ces actions.

La progression du nombre de jeunes reste toutefois un élément de satisfaction :

2009	2010	2011	2012
Mise en place	82 JA et 79 JO	122 JA et 44 JO	148 JA et 64 JO

9. PRESENCE DE LA CCA DANS LES LIGUES

La Commission Centrale d'Arbitrage était présente lors des réunions des arbitres régionaux en début d'année 2012 et a ainsi répondu favorablement à l'invitation des Présidents de Commissions régionales d'arbitrage des Ligues Ile de France, Rhône Alpes et Haute Normandie.

10. L'AFCAM

A l'occasion de l'Assemblée Générale 2011 de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport qui s'est tenue le 16 mars 2012 au CNOSF à Paris, en présence de Jean-Luc Denéchau, deux arbitres voile ont été honorés, Patrick Gérodias dans la catégorie arbitre Elite, et Jean-Paul Mauduit dans la catégorie arbitre Espoir.

L'ensemble de ces actions n'a été possible qu'avec l'engagement et le soutien de tous et nous tenions à remercier tout particulièrement Corinne Aulnette et Christophe Gaumont pour leur engagement et leur implication dans leur travail, ainsi que leur collaboratrice Christine Dayon.

JURY D'APPEL

Christian PEYRAS

1/ Nombre d'Appels :

En **2012** le Jury d'appel a reçu **11 appels** pour :

- 10 en 2011,
- 18 en 2010,
- 14 en 2009,
- 16 en 2008,

soit une stabilisation après 3 années où le nombre était plus important.

- **Répartition par supports de pratique :**
 - **7 appels** soit **63% des appels** concernent les **habitables**
 - **1 appel** concerne les **quillards de sport**
 - **3 appels** concernent les **dériveurs** dont **2 en optimist**
 - **Aucun** appel en **windsurf**
 - **Aucun** appel en **catamarans**
- **Répartition par grades :**
 - **6 appels**, soit **55 %** sur des compétitions de **grade 5** (**3 en 5A, 1 en 5B et 2 en 5C**)
 - **2 appels**, soit **20 %** sur des compétitions de **grade 4**
 - **3 appels**, soit **25 %** sur des compétitions de **grade 3**
- **Répartition par demandeurs :**

Sur les 11 appels traités :

 - **10** émanant de **compétiteurs**
 - **1** est une **demande de confirmation ou de correction de décision** par le **Jury d'épreuve**
 -

2/ Recevabilité des Appels :

- **8** des 11 appels ont été jugés **recevables** dans la forme et ont été instruits.
- **1** n'était pas recevable car émanant d'un **concurrent n'étant pas une partie** dans une réclamation.
- **1** n'était pas recevable car **déposé hors délai** sans raison dérogatoire.
- **1** n'était pas recevable car l'appelant n'indiquait pas la raison pour laquelle il estimait que la décision du jury ou sa procédure était incorrecte.

3/ Motifs d'Appel :

- Beaucoup d'appels concernent des **procédures d'instruction** jugées **incorrectes** par les concurrents ou **contestées** ou **incomprises**.
- Les **appels concernant les habitables** sont de nouveau **en hausse : 63 %**.

4/ Décisions :

- **Sur 7 appels de concurrents recevables et instruits sur le fond :**
 - **6** ont fait l'objet d'une confirmation de la décision du Jury de terrain
 - **1** a conduit à la **modification de la décision** du Jury de terrain avec **modification des résultats** de l'épreuve

- **La demande de confirmation ou de correction de décisions de Jury a conduit à :**
 - une inadéquation des faits établis
 - une reprise d'instruction par un nouveau jury

5/ Fonctionnement du Jury d'Appel :

- **Procédures courantes :**

La majorité des appels a pu être traité par e-mail : L'instruction étant confiée à deux instructeurs établissant un projet de décision qui est ensuite débattu collégalement.

Cette procédure qui exige rigueur et discipline a bien fonctionné, permettant de réduire le nombre de réunions plénières.

- **Réunions plénières :**

Le Jury d'Appel s'est réuni en 2012 une seule fois en séance plénière à Paris.

Pour 2013, 2 séances sont prévues.

- **Décisions urgentes :** aucun appel n'a nécessité un déplacement du Jury d'Appel sur place.

- **Jurisprudence française:**

Un recueil de la Jurisprudence française regroupant les appels français intéressants depuis 1998 sera établi par le Jury d'Appel courant 1^{er} semestre 2013.

Il est à noter que dans l'appel 2009-07, le Jury d'Appel a eu à prendre position sur une situation non prévue pas les règles 2009-2012 alors en vigueur (Un bateau dont l'inscription a été refusée peut-il demander réparation ?) et que la nouvelle règle ISAF 76.1 2013-2016 comble dorénavant ce vide réglementaire en statuant sur ce point par l'affirmative, dans le sens du jugement du Jury d'Appel quatre ans auparavant.

6/ Conclusion:

Au vu des cas traités, le Jury d'Appel recommande ou préconise :

- **Pour les arbitres :** d'utiliser les AC et IC Types, de bien respecter les procédures d'instruction et de faire en sorte que leurs décisions soient comprises des coureurs.
- **Pour les coureurs :** de mieux connaître les procédures d'appel, de veiller aux délais de consultation des panneaux officiels, de dépôt des réclamations, d'utiliser avant de faire appel toutes les procédures possibles durant l'épreuve : demande de réouverture ou de réparation, sachant que, sauf cas particulier, il ne peut y avoir appel sur les faits établis par le Jury de terrain.

Jean-Pierre CHAMPION

L'année 2012 a été intense sur le plan des relations internationales car de nombreuses décisions cruciales devaient être prises au cours de cette année, notamment l'élection du nouvel exécutif de l'ISAF et des commissions, la finalisation des épreuves olympiques de voile pour Rio 2016, et la mise en place d'un nouveau circuit européen.

Au vu des résultats, on peut dire que les choix opérés ont dans leur immense majorité correspondu aux attentes de la Fédération qui a œuvré avec ardeur pour que les choix politiques internationaux d'organisation de notre sport correspondent au mieux à la vision de la FFVoile du développement international de la voile, et à la préservation de ses intérêts.

ISAF (Fédération Internationale)

Plusieurs événements majeurs étaient très attendus pour cette année 2012.

- Les élections du nouveau président de l'ISAF et de son exécutif et les nominations des membres du Conseil et des comités et commissions pour les 4 années à venir.
- Les choix des équipements skiff féminin et catamaran mixte pour les Jeux Olympiques de Rio, ainsi que le choix entre windsurf ou/et le kiteboard,

Election de l'exécutif de l'ISAF, nomination du nouveau Conseil et désignation des membres des commissions

Les élections de l'Exécutif

Les élections se sont également tenues au cours de l'Assemblée Générale. Carlo CROCE, Président de la Fédération Italienne de Voile, très proche et activement soutenu par la FFVoile a été élu avec 53,6 % des voix au second tour devant le candidat portoricain, Eric TULLA.

L'Exécutif, élu également, est composé de sept membres. La représentativité des continents a été respectée par l'Assemblée qui a élu : Nazli Imre (Turquie), George Andreadis (Grèce), Chris Atkins (Grande Bretagne), Adrienne Greenwood (Nouvelle Zélande), Gary Jobson (Etats Unis), Quanghai Li (Chine), Scott Perry (Uruguay).

Les nominations des membres du Conseil:

Jean-Pierre CHAMPION a de nouveau fait acte de candidature pour renouveler sa nomination en tant que membre du Conseil représentant le groupe D (Chypre, Italie, San Marin, Grèce, Israël, Liban, Malte, Turquie, Monaco, France). Sa candidature a été entérinée pour le mandat 2013-2016 avec le soutien des autres membres du groupe.

Les nominations des membres des Commissions:

16 candidatures de la FFVoile pour des fonctions au sein des différents Comités et commissions de l'ISAF ont été soumises à l'ISAF. Le souhait de la FFVoile a été de proposer des personnes connaissant bien l'ISAF et ses rouages mais également des « nouvelles têtes » apportant un renouvellement et un nouvel élan dans différents comités.

Le travail effectué au sein de leur comité lors du dernier mandat par Bernard Bonneau, Olivier Bovyn, Alain Champy et Jacques Lehn a été reconnu et salué par l'ISAF au travers de leur nomination en tant que Président de leur comité/commission.

Il est à noter que Jacques LEHN, en tant que Président de l'Oceanic et Offshore Committee siège au Conseil de l'ISAF avec voix délibérative.

Liste de la délégation FFVoile 2013-2016 validée par l'Exécutif ISAF en janvier 2013

BONNEAU	Bernard	Racing Rules Committee (Président)
BONNEAU	Bernard	Race Officials Committee (Représentant du RRC)
BOUET	Marc	Match Racing Committee
BOVYN	Olivier	Development and Youth Committee (Président)
CHAMPY	Alain	Coaches Commission (Président)
CHIELLINO	Guillaume	Events Committee
CONTI	Jean-Louis	International Measurer Sub-Committee
DESTRUBE	Bernard	Medical Commission
FRABOULET	Cédric	Equipment Committee
FRABOULET	Cédric	Class Rules Sub-Committee
GAUMONT	Christophe	Special Regulations Sub-Committee
GAUMONT	Christophe	Race Management Sub-Committee
HUGUET	Nicolas	Windsurfing and Kiteboarding Commission
LEHN	Jacques	Oceanic and Offshore Committee (Président)

Enfin, il faut rappeler que la France, outre ses athlètes, était représentée lors des Jeux Olympiques 2012 à Weymouth par les arbitres suivants : Bernard Bonneau, Vice-président du jury, Christophe Gaumont, Président du comité de course des 470, Jean-Luc Michon, mesureur laser, Nathalie Péberel, assesseur du comité de course windsurf.

Choix d'équipements pour les Jeux Olympiques 2016 à Rio

Catamarans (mixtes) & skiffs (féminins) :

Santander a accueilli « l'ISAF Equipment evaluation trials » du 17 au 25 mars pour permettre au Conseil de l'ISAF de choisir les meilleurs équipements parmi ceux proposés pendant le *Mid Year Meeting*. Plusieurs français étaient présents pour participer à ces tests d'équipements : Cassandra Blandin et Marion Leprunier pour le skiff et Arnaud Jargelan et Anne-Claire Le Berre pour le catamaran mixte.

Suite au test de Santander, le panel d'évaluation mis en place par l'ISAF a présenté un rapport et des recommandations au Conseil qui a sélectionné lors du Mid-Year Meeting de Stresa (Italie) le Nacra 17 (55,6 % des votes) comme catamaran mixte et le 49er FX comme skiff féminin (54,3 % des votes).

La FFVoile a pris acte de ces choix qui n'étaient pas ses choix prioritaires, les supports retenus étant les plus onéreux et donc les moins susceptibles de garantir l'internationalisation optimale de la pratique.

Windsurf – Kiteboard

Le choix entre le Windsurf et le Kiteboard a donné lieu à un débat très intense et à une procédure longue et compliquée dans le process de décision en application des statuts et règlements de l'ISAF. La position de la FFVoile était de faire tout son possible pour le maintien du Windsurf au Jeux Olympiques et la protection de la filière mise en place notamment auprès des jeunes tout en reconnaissant le dynamisme et l'attrait du Kiteboard.

Néanmoins, la méthode de sélection des épreuves olympiques de voile impliquait quasi-nécessairement un choix entre les deux supports (à moins d'un choix peu vraisemblable entre un support pour les hommes et un autre pour les femmes).

Un test d'équipement RS :X a eu lieu à Cadix du 8 au 12 mars pour le windsurf, le format du Kiteboard ayant quant à lui été testé à Santander du 21 au 25 mars. La décision était également du ressort du Conseil au Mid Year Meeting.

Malgré la recommandation de l'Events Committee en faveur du windsurf à la quasi-unanimité, le Conseil a voté en faveur du Kiteboard avec 52,8 % de voix lors du Mid Year Meeting.

Lors de la conférence annuelle de Dublin, la procédure pour inverser une décision du Conseil consistait dans un premier temps à demander un vote pour la réouverture du débat qui devait recueillir 75 % des voix du Conseil, puis faire un nouveau vote.

Malgré d'après discussions, les 75 % nécessaires n'ont pas été obtenus (26 voix contre 12).

La dernière option qui s'offrait alors était de soumettre ce choix à l'Assemblée Générale de l'ISAF compétente pour valider ou corriger certains règlements adoptés par le conseil dont notamment les choix des trois épreuves olympiques précitées. Contrairement au Conseil, l'Assemblée Générale qui se réunit tous les quatre ans se compose non plus des représentants des grands groupes géographiques de pays, mais des représentants de chaque pays membre de l'ISAF disposant chacun d'une voix.

L'Assemblée Générale, qui s'est déroulée à Dublin le lendemain du Conseil, et où 114 pays étaient représentés a dû se prononcer sur le choix entre Windsurf et Kiteboard.

Après un débat intense, l'Assemblée Générale a annulé la décision du Conseil et approuvé le retour du Windsurf à la place du Kiteboard comme discipline olympique pour les JO de Rio 2016, cette situation constituant une première dans l'histoire de l'ISAF.

Autres décisions remarquables :

Jeux Olympiques 2016

Les formats d'épreuves, la taille des flottes et les quotas continentaux doivent être validés en novembre 2013.

« Core events » 2020

Le Conseil a validé les épreuves et équipements suivants pour les Jeux Olympiques 2020 :

- le dériveur solitaire féminin et masculin : laser radial et laser,
- le skiff féminin et masculin : le 49er FX et le 49er.

L'ISAF Rolex World Sailor of the Year, équivalent ISAF de notre Marin de l'année, a été remis, pour la catégorie féminine à Lijia Xi (Chine) et Ben Ainslie (Grande Bretagne) pour la catégorie masculine tous deux médaillés d'or aux Jeux Olympiques de Londres.

Autres décisions :

- Création d'un championnat du monde jeunes match racing
- Autorisation sur le championnat du monde de match racing féminin que tous les membres de l'équipage ne soient pas de la même nationalité.
- Utilisation des épreuves de la Sailing World Cup en tant que régates qualificatives pour les continents entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015. Toutefois lorsque la régata de la SWC continentale a lieu entre le 1^{er} janvier et le 31 mars l'ISAF pourra choisir d'utiliser la régata de 2016 à la place. Lorsqu'un continent a plus d'une régata de SWC, l'ISAF décidera quelle régata ou combinaison de régates sera utilisée pour déterminer la qualification. Cela pourra être différent suivant les classes olympiques.
- L'ISAF a entériné l'étape de Qingdao pour 2014 pour le continent asiatique de la Sailing World Cup en complément de Melbourne, Miami, Palma et Hyères.
- Validation de François Salin en tant que juge international, Pierre-Luc Blanc en tant que comité de course international
- Renouvellement de cinq juges internationaux (Gérard Bossé, Bernadette Delbart, Jean-Luc Michon, Jean-Bertrand Mothes-Massé (renouvelés 4 ans), Jean-Pierre Grosgeat (renouvelé 2 ans)

- Renouveau de deux mesureurs internationaux (Pierre-Charles Barraud, mesureur F18 renouvelé 4 ans et Alain Bujeaud, mesureur F18 renouvelé 2 ans)

Eurosaf (Fédération Européenne)

L'Assemblée Générale de l'Eurosaf s'est déroulée les 28 et 29 avril à Limassol (Chypre). Olivier Bovyn et Cédric Fraboulet étaient présents pour représenter la FFVoile. Les postes de Président et deux Vice-présidents étaient à pourvoir. Trois candidatures valides ont été proposées et donc validées. Marco Predieri (Italie) a été élu Président. Dan Ibsen (Danemark) et Rafael Gonzalez (Espagne) ont été élus vice-présidents. Ils sont élus pour deux ans, jusqu'à l'assemblée générale 2014.

2012 a vu la concrétisation du circuit européen créé par l'Eurosaf : l'Eurosaf Champions Sailing Cup qui débutera en 2013. Il sera composé de cinq étapes :

08 au 12 mai 2013 – Fraglia Vela Riva – Lac de Garde (Italie)

21 au 25 mai 2013 – Delta Lloyd Regatta – Medemblick (Pays Bas)

8 au 12 Juin 2013 – Sail For Gold Regatta – Weymouth (Angleterre)

22 au 26 Juin 2013 – Kieler Woche – Kiel (Allemagne)

09 au 13 octobre 2013 - Semaine Olympique Française – La Rochelle (France)

Les échanges d'arbitres – Eurosaf Race Officials Exchanges

18 arbitres de six pays membres de l'Eurosaf ont participé aux jurys internationaux de compétitions organisées en France.

13 arbitres français nationaux en formation internationale ou internationaux ont quant à eux participé à l'arbitrage de compétition (juges et umpires) dans 9 pays différents.

La Semaine Olympique Française Hyères TPM – ISAF Sailing World Cup

Comme tous les ans, la « SOF », organisée par la FFVoile avec l'appui de Toulon Provence Méditerranée et la mairie d'Hyères, s'est déroulée fin avril et a accueilli l'élite mondiale de la voile olympique. 597 équipages présents (873 compétiteurs), représentant 57 pays se sont donc retrouvés dans des conditions météorologiques musclées. Certains étaient présents pour obtenir leur billet pour les Jeux Olympiques.

2012 était une année charnière puisque cette épreuve reconnue dans le monde entier comme étant une des meilleures si ce n'est la meilleure compétition olympique d'un point de vue de son organisation, devient officiellement à partir de 2013 l'ISAF Sailing World Cup – Hyères. La « SOF » étant quant à elle transférée à la Rochelle et intégrant le tout nouveau circuit Eurosaf.

Nous pouvons donc nous féliciter d'organiser, à partir de 2013, deux épreuves de niveau d'excellence mondiale pour les classes olympiques.

Championnats d'Europe et du monde organisés en France en 2013 (validés par le BE & CA)

Championnat du monde	Vaurien	SR Douarnenez
Championnat du monde	505	SR Rochelaises
Championnat du monde	Class M	CN Ploërmel
Championnat du monde	Finn (Jeunes)	CVB Carcans Maubuisson
Championnat du monde	Tempest	SR SP Quiberon
Championnat du monde	Star	COYCH
Championnat du monde	J22	YCC Arzon
Championnat d'Europe	HC 16 & FX One	CN Arradon
Championnat du monde	SL 16	La Baule
Championnat d'Europe	Cadet	YC Carnac
Championnat d'Europe	RS One	Dunkerque
Championnat d'Europe	B14	CN Plérin
Championnat du monde	Classe 40	SR Rochelaises

Ce rapport a pour objet de synthétiser les actions engagées en matière de santé par la fédération et les propositions pour les années à venir.

1. La surveillance médicale réglementaire

En 2012 nous n'avons pas réussi à poursuivre la progression du taux de réalisation de l'ensemble des examens. Malgré les outils mis en place et l'aide de la Direction Technique Nationale, en 2012 le taux de bilans complets a atteint 77% sur 381 sportifs listés, et seuls 8 sportifs listés soit 2% n'ont fait aucun examen. Ce taux était passé de 25 à 80% entre 2006 et 2011. Une sportive en reconversion n'a pas été prise en compte dans ces statistiques.

Nb de SHN ayant satisfait à l'ensemble des examens	Nb de SHN listé(e)s au 31 octobre 2011	% 2012	Prévision 2013
185	227	81%	100%

Nb d' Espoirs ayant satisfait à l'ensemble des examens	Nb d' Espoirs listé(e)s au 31 octobre 2011	% 2012	Prévision 2013
108	154	70%	100%

Le rapport du Docteur O. CASTAGNA, Médecin Coordinateur nous donnera plus de détails.

2. La mise en place d'actions de prévention dans le cadre du suivi des Equipes de France et dans le cadre du PES

Plus de cent trente vacations ont été consacrées, par l'équipe médicale, à ces actions de prévention au cours de l'année 2012, ce qui constitue une progression par rapport à 2011. Ces différentes actions ont eu lieu lors de regroupements des Equipes de France, ainsi que lors du recrutement en CEN.

Au cours de l'année 2012 nous avons poursuivi les actions de prévention initiées en 2010. Il faut améliorer la prise en charge des pathologies traumatiques des sportifs en s'appuyant sur les médecins et kinés des Pôles, et faire en sorte que les informations concernant la santé de ces sportifs circulent correctement entre les acteurs de la santé. Un site réservé à l'équipe médicale a été mis en place.

Au cours de l'année 2012, la Commission Médicale a finalisé la production d'un clip vidéo consacré à la mise en place d'exercices fondamentaux sur le réveil articulaire et les étirements musculaires, directement en relation avec la pratique de la voile de haut niveau.

Ce clip est consultable à l'adresse : <http://media.ffvoile.fr/videos/2630/5-minutes-de-preparation-pour-une-journee-sans-douleur>

En 2012, ce sont 151 vacations que l'équipe médicale a consacré aux sportifs au cours des différentes épreuves, auxquelles il faut ajouter les 45 vacations effectuées durant les JO.

Au cours de l'année 2013 nous continuerons les interventions auprès des collectifs jeunes, et nous continuerons à intervenir lors du recrutement en CEN.

Suite aux dernières élections (09 décembre 2012) une Commission Haut Niveau a vu le jour, et un représentant de la Commission Médicale en sera membre.

3. Prévention et lutte contre le dopage.

Dans le cadre du Plan National de Prévention du Dopage, la Commission Médicale a mis en place le 13 mars 2012 une réunion de formation des formateurs à la FFVoile.

Au cours de cette réunion, chaque Centre d'Excellence était présent par l'intermédiaire de son Directeur et de son Médecin.

Cette réunion, animée par Patrick MAGALOFF, avait pour objectif de former, de transmettre les supports et d'expliquer les contenus, afin que des formations puissent se décliner au niveau régional.

Le CEN de La Rochelle a mis en place quatre formations, qui ont réuni 26 coureurs et 6 entraîneurs, 15 sportifs de sports études, 30 éducateurs de Clubs, 4 cadres de la Ligue Poitou Charentes.

Le CEN de Brest a mis en place deux formations qui ont réuni 30 sportifs et 4 entraîneurs.

Le CEN Course au Large de Port la Forêt a mis en place une formation qui a réuni 32 sportifs.

4. Poursuivre les évolutions du Livret du Sportif Partagé dans le cadre de la Surveillance Médicale Réglementaire

Depuis 2006, le LSP nous a rendu de nombreux services. Tous les examens reçus sont dans le dossier de chaque sportif, et archivés. Au total ce sont 17 370 résultats d'examens qui ont été archivés.

Actuellement nous souhaitons améliorer et augmenter les services rendus par la version actuelle.

Nous pensons qu'il serait intéressant de pouvoir effectuer des études épidémiologiques. Nous pensons également qu'il serait souhaitable que le LSP permette la mise à disposition de l'historique de la réalisation de la SMR de chaque sportif.

Les évolutions du LSP sont actuellement en cours d'étude.

5. Formation Médicale Hauturière

L'année 2011 avait été consacrée à la mise en place des contenus et contenants de cette formation.

L'année 2012 a été consacrée à l'habilitation des organismes de formation par la Commission Médicale.

Actuellement trois organismes sont habilités pour les formations PSMer et FMH, et cinq sont habilités pour les formations PSMer.

Quatorze personnes ont validé leurs formations FMH et trois ont validé leurs formations PSMer.

Toutes les informations concernant ces formations sont consultables à l'adresse : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/RSO.asp>

6. Evolution des tranches d'âge de la pratique en voile légère

Les responsables du département sportif ont souhaité faire évoluer les âges de pratique en ce qui concerne les Championnats de France 2013 et les épreuves de sélection. Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du mois de juin 2012, a souhaité obtenir l'avis de la Commission Médicale sur ce sujet.

Après la présentation de ce projet et l'argumentation concernant la modification des tranches d'âges, un large débat s'est engagé avec les membres de la Commission lors de sa réunion du mois de septembre 2012.

Après avoir présenté un bilan des demandes de sur classement sur les 3 dernières années, nous constatons que le développement staturo-pondéral des jeunes pratiquants est de plus en plus précoce. D'autre part, aucun sur classement n'a été refusé.

A l'issue de ce débat, les membres de la Commission Médicale ont émis un avis favorable unanime sur le projet d'évolution des tranches d'âges pour la pratique en voile légère présenté par le département des pratiques compétitives de la FFVoile, ce qui fait disparaître les demandes de sur classement.

Les membres de la Commission Médicale ont souhaité également attirer l'attention des membres du Conseil d'Administration sur l'importance de mettre en place des actions de prévention vers la population de nos jeunes compétiteurs, de leurs parents et de leur encadrement.

7. Propositions pour les années à venir

- Augmenter notre implication vers les responsables de structures et vers les sportifs eux-mêmes afin que le pourcentage de bilans complets atteigne les 100% ;

- Mettre en place les évolutions du Livret du Sportif Partagé afin de pouvoir effectuer une épidémiologie des traumatismes lors de la pratique de la voile à haut niveau ;
- Poursuivre nos actions pour un accompagnement sanitaire préventif de nos sportifs, par l'augmentation de nos actions de formation vers les jeunes, ainsi que vers les entraîneurs de Club, tout en poursuivant nos actions vers les Equipes de France ;
- Mettre en production, dans le cadre de la mission « Sport et Santé », des clips vidéo afin de montrer que la voile est un sport, que le sport est bon pour la santé, et que la bonne santé permet d'éviter le recours aux médicaments ou autres techniques. Cette action nous permettra de toucher directement un grand nombre de sportifs dans tous nos Clubs.

MISSION FORMATION

*Michel DUCLOT
Jacques CATHELIN*

Le présent rapport est le bilan de l'année 2012, le dernier du mandat correspondant à l'olympiade 2009-2012 qui s'achève. Cette année a permis de consolider les efforts de formation engagés lors du mandat, efforts orientés en priorité vers les trois types de publics bénéficiaires ciblés pour toute la durée du mandat : les **responsables de structures** (au sens large), **l'encadrement technique et sportif** (d'état, de collectivités territoriales et de statut privé) et les **formateurs de formateurs**.

Pour n'en citer que quelques uns, un des premiers points forts de l'année 2012 fut la mise en œuvre de la demande de renouvellement d'inscription du **certificat d'AMV** pour une nouvelle période d'homologation. Les deux premières phases (partenaires sociaux et Ministère chargé des sports) ont été franchies. Il reste à aboutir auprès de la commission nationale de la certification professionnelle. 29 jurys ont permis la délivrance de 724 certificats d'AMV dont 173 femmes et de 52 diplômés de Moniteurs FFVoile (bénévoles). Simultanément, les formations de **formateurs d'AMV** et de Moniteurs FFVoile ont été affirmées dans leurs objectifs et leur contenu, en liaison avec le département "développement", avec quelques 150 formateurs nationaux qualifiés ou requalifiés.

Un second point fort a été la continuation du dispositif de formation d'Entraîneur FFVoile en liaison avec les départements "voile légère" et "développement". La mise en œuvre des sessions régionales (UCC 1 à 4^E) et nationales (UCC5^E et UCC6^E) de formation au **diplôme d'Entraîneurs FFVoile** compte désormais 15 diplômés, une quarantaine de certifiés de niveau UCC5^E et une cinquantaine de niveau UCC4^E. Le projet, qui vise une valorisation prioritairement par les compétences, semble avoir désormais pris dans les cursus des entraîneurs en fonction.

Le **rôle sportif des moniteurs** (AMV, MFFVoile) a été renforcé avec la nouvelle démarche d'enseignement (possibilité d'encadrement des écoles de sport) et les équivalences ouvertes entre les UCC n° 1, 2 et 3 de certification des Moniteurs ou AMV et des Entraîneurs FFVoile.

Ainsi, la FFVoile répond quantitativement aux besoins de pratique sportive de masse, émergents du passage espéré grandissant de l'école de voile à l'école de sport, et qualitativement aux besoins d'amélioration des compétences techniques de l'encadrement sportif préparant les différents championnats de France et autres compétitions de grade 3 (équipes de club et délégations régionales).

Un troisième point fort visait les **directeurs de structure** avec la continuation d'une formation spécifiquement dédiée : le séminaire annuel organisé en liaison très étroite avec la vie fédérale, rassemblant en fin d'année une quarantaine de responsables de clubs. Les formations d'améliorations des dispositifs de surveillance et d'intervention (DSI) et de perfectionnement des responsables techniques qualifiés (RTQ) organisées par l'ENVS ont connu un fléchissement, probablement lié d'une part à la saturation des besoins et d'autre part, à l'avènement des formations au DEJEPS et DESJEPS voile.

Durant cette année, la FFVoile a poursuivi avec le département développement son soutien actif aux nouveaux diplômés voile délivrés par le Ministère chargé des sports (DEJEPS et DESJEPS). Un soutien continu a également été apporté, en coordination avec le haut niveau, à une trentaine de Sportifs de Haut Niveau (SHN) poursuivant des études et à une autre vingtaine recherchant à aménager leur emploi, avec le soutien de l'Etat et de la Fédération (convention d'insertions professionnelles, emplois publics aménagés, emplois au sein de la Marine Nationale et des Douanes).

Enfin, l'année s'est terminée par la finalisation du projet "*Leonardo partenariat*" intitulé "Cadre de Conception et de Certification de l'Encadrement de la Voile" C3EV (*dépôt début 2010 – Rapport final déposé en septembre 2012*) lié à l'encadrement sportif respectivement au sein de cinq pays partenaires (Espagne, France, Italie, Pologne et Portugal). La production d'une méthode de comparaison des certifications d'encadrement de la voile a conduit à la réalisation d'un tableau et de fiches d'analyse comparatives des dites certifications, validés par l'ensemble des partenaires du projet.

Les principaux points forts de l'année 2012 ont été les suivants :

- a. le soutien pédagogique et financier des sportifs de haut niveau engagés dans des études, en particulier ceux visant les métiers du sport (diplômes du Ministère chargé des sports à l'ENVSN et PSHN à l'INSEP),
- b. la participation accrue de cadres techniques (entraîneurs nationaux et olympiques) dans les formations organisées par l'INSEP,
- c. la continuation, avec les départements "développement" et "voile légère", des deux parties nationales de la formation d'Entraîneur Voile (UCC5^E et UCC6^E),
- d. la gestion des jurys de délivrance du certificat d'Assistant Moniteur de Voile (certificat de la branche sport ouvrant droit à rémunération),
- e. la consolidation de la dynamique de formation des formateurs fédéraux à l'ENVSN et dans deux centres habilités en région (ligue PACA et ISO en Pays de la Loire),
- f. l'implication aux côtés du département "développement" dans les nouveaux diplômes délivrés par le Ministère chargé des sports (DEJEPS et DESJEPS),
- g. l'organisation, avec la vie fédérale, d'un séminaire annuel des directeurs de clubs,
- h. l'appui technique, pédagogique et financier à la formation de féminines aux fonctions dirigeantes, organisée par la Commission féminine de la FFVoile,
- i. la poursuite des conventionnements avec les universités (5) pour la certification des titulaires de diplômes d'encadrement sportifs inscrits au RNCP délivrés par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- j. l'obtention d'un financement par les OPCA de la branche du sport les sessions de formation de directeurs de clubs et de formateurs de moniteurs,
- k. la consolidation de l'organisme de formation professionnel déclaré de la FFVoile, avec une sixième année de bilan pédagogique et financier,
- o- la finalisation du projet européen C3EV ("Leonardo partenariat") lié aux certifications fédérales et professionnelles avec les fédérations espagnole, italienne, portugaise et polonaise de voile.

Les principaux sujets traités par la commission en 2012 ont été :

ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SECURITE

Les formations Sécurimar continuent, notamment à Marseille.

La commission Sécurité a utilisé les fonds mis à disposition par notre partenaire Sécurité VOLVO pour le financement des kits sécurité et celui de la plaquette Sécurité destinée à la voile légère.

Un guide Sécurimar est remis aux moniteurs travaillant sur des supports habitables

Lors du salon de Paris une démonstration d'ouverture de radeau de survie a été organisée avec nos partenaires PLASTIMO et SNSM.

ARMEMENT DE SECURITE

Les travaux relatifs à l'armement des bateaux naviguant sur les eaux intérieures sont terminés, l'armement minimum fait l'objet de l'arrêté du 11 avril 2012.

Cet armement correspond à la demande de la FF Voile.

S.H.O.M. (CUSH Plaisance)

L'équipe fédérale participe aux travaux du CUSH Plaisance, présidé par la FFVoile

Les présidents de clubs sont invités à faire connaître à la commission de sécurité les besoins de levés bathymétriques dans leur région.

Des travaux de levés bathymétriques sont en cours pour les côtes nord de la Bretagne.

Des travaux sont en cours pour la mise à la disposition du plaisancier de cartes électroniques (ENC) adaptées à leurs besoins.

COMMISSION NATIONALE DE SECURITE DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

Participation très active aux travaux de la commission, cette commission fait partie de la Mission Plaisance du Ministère des transports.

METEO

Participation aux travaux de la commission marine de Météo France.

A.F.N.O.R.

La nouvelle norme ISO 16315 relative à la propulsion électrique est publiée malgré notre demande, le texte reste incomplet.

Une révision des normes, ISO 12402 série, relative aux gilets de sauvetage est aussi en chantier.

I.C.N.N.

Représentation de la FFVoile au conseil d'administration.